

Université de Tartu
Institut des langues et des cultures étrangères
Département d'études romanes

Tõiv Helm
LA FIGURE DU PLOMBIER POLONAIS DANS LA PRESSE FRANÇAISE
Mémoire de licence

Sous la direction de
Marge Käsper

Tartu 2023

Table des matières

Table des matières	2
Introduction	3
1. Apparition de la formule	6
1.1. La formation initiale de la formule	6
1.1.1. De la politique à la langue : l'adjectif <i>polonais</i> avant et depuis la directive Bolkestein	6
1.1.2. Naissance de la formule	9
1.2. Définition de la formule et son entrée dans les usages	13
2. Les premières usages de la formule	21
2.1. Le corpus de <i>Libération</i> : explications véhémentes faisant circuler la formule	22
2.2. Le corpus du <i>Figaro</i> : souci pour la société ou pour l'économie	24
2.3. La campagne touristique polonaise : une auto-ironie utile des Polonais ? ...	26
3. Réusages de la formule	29
3.1. Critère du figement : preuves dictionnairiques et journalistiques	29
3.2. Critère de référence sociale : les manières de rappeler et de (re)définir	35
3.3. Critère polémique : une formule usitée mais dont on prend ses distances ...	37
3.4. Critère discursif : les variations et les développements dans l'usage	40
Conclusion	46
Bibliographie	49
Corpus	55
<i>Libération</i>	55
<i>Le Figaro</i>	57
Resümee	65

Introduction

*Stanislaw*¹ Mucha est Polonais. Aux distraits, rappelons que la Pologne, **située précisément « nulle part »**, est le pays des papes, **des plombiers** et des poètes au sang noir (le noir, cette couleur qui les contient toutes). (LIB 7, le 21/05/2005).

Les Polonais ne font décidément rien comme les autres. **Ils forment des plombiers compétents** ; ils ferment leurs frontières aux vagues migratoires venues des pays musulmans ; ils ne donnent pas tous les pouvoirs à leurs juges ; ils ne renient pas leurs racines chrétiennes (LF 25, le 09/02/2018).

Le « plombier polonais », auquel font appel, parmi beaucoup d'autres évocations de ce type, les deux citations mises en exergue, est une figure discursive qui s'est créée il y a presque vingt ans pour contribuer à une campagne politique de la droite conservatrice française destinée à signaler à l'électeur les problèmes que l'immigration en provenance d'Europe de l'Est pouvait susciter sur le marché du travail français. Les hésitations et les soucis qui ont fait émerger la formule à l'époque semblent désormais être réglés mais même presque deux décennies après sa formation initiale, la formule elle-même est en français toujours utilisée dans des discours variés et ne disparaît pas de l'usage. Ainsi, ce mémoire de licence s'adresse à tous ceux qui se demandent comment il se fait que la Pologne (et toute la moitié du continent européen autrefois isolé par le rideau de fer) soit, depuis longtemps déjà, une terre de plombiers, située « nulle part » aux yeux de tant de Français, et qu'une figure qui la caractérise toujours, est celle du plombier.

L'histoire de l'Europe est compliquée et consiste en une large quantité de conflits qui se sont produits à cause de différends entre les nations. Pour tenter de faire rapprocher les citoyens de ce continent, après des décennies d'efforts, les plans d'unification ont finalement commencé à se concrétiser, étape par étape au cours du siècle dernier. Les premiers pas pour créer une nouvelle coopération politique en Europe, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont déjà été faits le 9 mai 1950, lorsque le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman propose de créer

¹ Il est à noter que le prénom polonais *Stanislaw* est en polonais dans sa forme originale écrite avec la lettre « ł » pas « l » et est donc dans cet article du *Figaro* mal interprété au français. Comme l'auteur de ce travail l'a remarqué, c'est malheureusement souvent le cas que dans les traductions ou adaptations faites du polonais (ou de l'estonien) vers le français, les signes diacritiques utilisés dans les langues sources disparaissent. Au cas de *Stanislaw* et *Stanislaw*, il faut faire attention qu'avec le changement de lettre, la prononciation du mot aussi change de manière significative.

la communauté du charbon et de l'acier – l'idée qui s'est réalisée environ un an plus tard (Union européenne, en ligne, le 21/01/2023). Pourtant, il faudra encore plus de cinq ans de travail pour atteindre le prochain grand seuil de développement. En 1957, après que six pays européens eurent signé les Traités de Rome, la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) ont été fondées (Union européenne, en ligne, le 21/01/2023), ce qui marque aussi le début officiel de ce qui est aujourd'hui l'UE. De par son nom, l'Union européenne a été fondée en 1993, lorsque le traité de Maastricht est entré en vigueur (Kühnhardt 2008 : 187), et s'est considérablement élargie depuis, notamment de 2004 à 2007, quand de nombreux nouveaux pays, principalement d'Europe de l'Est, ont rejoint l'alliance (Kühnhardt 2008 : 182). L'UE a depuis continué de croître par ses mesures et ses politiques et a dans la plupart des cas réussi à résoudre des problèmes difficiles survenant dans l'arène intercontinentale mais il y a toujours certaines frictions entre les pays eux-mêmes qui s'obstinent à disparaître. Ces « frictions » peuvent être perçues à partir de différents domaines de la vie, mais elles peuvent s'observer aussi dans les usages langagiers. La figure du plombier polonais est dans ce contexte l'un des exemples d'une certaine incompréhension qui persiste malgré les bonnes volontés déclarées.

Le but de ce mémoire est de découvrir et d'expliquer, en s'appuyant sur les quotidiens français de référence, *Libération* et *Le Figaro*, ainsi que sur le corpus internet français French Web 2020 disponible en ligne, et sur les exemples attestés trouvés dans d'autres journaux francophones et même estoniens, comment, pourquoi et quand cette figure langagière s'est formée et pourquoi elle s'utilise toujours en français : dans quels contextes et dans quelles significations a-t-elle été utilisée et quel(s) sens continue-t-elle de véhiculer ?

Il y a en français de différentes études sur l'apparition de cette formule (Sarale 2015, Chruściel 2018), mais à notre connaissance aucune sur la continuité actuelle de son usage. Il y a, par ailleurs, des études qui analysent l'utilisation de cette formule en anglais ou qui sont écrites en anglais (Nicolaïdis 2007, Noyes 2018), mais comme la formule s'est formée initialement en français et – comme le mémoire va montrer – continue d'y être employée, il est préférable de l'analyser en français. Et, comme les formules employées représentent toujours aussi les façons de penser les réalités ainsi

désignées par les gens dans la société, une étude détaillant son historique et son actualité parlera alors forcément aussi de la société qui fait circuler cette formule.

La première partie de ce mémoire de licence va donc étudier comment l'expression « plombier polonais » est créée par un homme politique français Philippe de Villiers lors de sa campagne contre L'UE en français après l'adhésion de la Pologne et d'autres pays d'Europe de l'Est à l'Union européenne en 2004. Nous allons étudier et expliquer la raison pour laquelle l'expression a été créée. Nous allons présenter ensuite la définition du terme *formule* et examiner le fonctionnement de la paire de mots « plombier polonais » dans ce cadre.

Dans la deuxième et troisième partie de ce travail nous allons étudier, en s'appuyant sur des corpus, comment la formule « plombier polonais » a été reprise dans différents discours français. L'analyse va examiner comment et pourquoi s'est fait sa lexicalisation relative. Dans le deuxième chapitre, l'analyse détaille les premiers usages de la formule dans deux grands quotidiens français et discute aussi une réaction polonaise à ces usages. Le troisième chapitre analysera, dans la continuité de ces corpus et à l'aide d'autres sources, comment il se fait que cette expression peut toujours être évoquée et fonctionne désormais comme outil de catégorisation, présumé connu de tous, pour discuter même d'autres contextes. Pour le comprendre, il faut analyser à fond le fonctionnement discursif de cette formule dans les médias, et, pour bien montrer l'étendu et la diversité de ses usages dans les discours, nous allons analyser ses emplois en fonction des critères qui définissent une formule discursive. La présence d'une fréquence toujours élevée de la formule dans les usages illustrera le critère de figement, son fonctionnement comme créatrice de la référence sociale mais aussi la fonction de servir dans les polémiques ainsi que dans d'autres usages discursifs illustreront d'autres aspects de sa nature de formule. Dans ces analyses, nous allons étudier par ces moyens comment fonctionne l'expression qui nous intéresse dans les discours. Est-ce que les énonciateurs évoquant l'expression *plombier polonais* sont généralement favorables à son utilisation comme formule ou s'y opposent-ils plutôt ? Le *plombier polonais* est-il considéré comme une expression ironique ? Parle-t-on des Polonais à l'évocation de cette expression ou plutôt de la France ? Quel est le sens de tout cela ? L'expression est-elle lexicalisée ? Pourquoi et dans quels contextes continue-t-elle être reprise et qu'est-ce qu'on peut en conclure tant du point de vue de la langue que de la société ?

1. Apparition de la formule

Pour analyser la figure du *plombier polonais* et mieux comprendre sa signification, il importe d'expliquer d'abord le contexte de son apparition et d'examiner comment elle a été appropriée, dans différentes acceptions, pour une certaine cause française. Cette partie du mémoire va donc étudier les événements qui ont eu lieu dans la politique européenne, française et polonaise, pour que le *plombier polonais* puisse être formé, en les analysant à partir des revues de presse, des articles concernant, et des analyses de Patrycja Chruściel, une doctorante de l'université de Wrocław en Pologne ayant étudié à fond l'apparition de cette formule.

1.1. La formation initiale de la formule

En 2005, juste environ un an après qu'un ensemble de pays d'Europe de l'Est (dont l'Estonie et la Pologne) ont rejoint l'UE, il est possible d'observer, en raison du sentiment de la société, comment une friction a trouvé sa façon de s'exprimer dans la lexicalisation.

1.1.1 De la politique à la langue : l'adjectif *polonais* avant et depuis la directive Bolkestein

En 2005, en France, il y avait des débats intenses sur la question de savoir si la constitution de l'Europe et, plus particulièrement, une directive européenne, « la directive Bolkestein », devaient être approuvées par la société ou non.

La directive du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur (EUR-Lex, en ligne, le 01/02/2023), dite « Directive Bolkestein » (du nom de l'ancien commissaire européen néerlandais Frederik Bolkestein, dit Frits Bolkestein), était destinée à réglementer le marché du travail européen en modifiant les lois des membres États de manière non discriminatoire pour les *travailleurs détachés*²

² Travailleur détaché – Comme le dictionnaire Larousse explique : «travailleur envoyé temporairement par son employeur dans un État membre de l'Union européenne autre que celui dans

(Hoekman et al 2007 : 374). La constitution européenne était un document destiné à regrouper les traités déjà existants de l'Union européenne en un seul document et à mettre fin à la présidence tournante (6 mois dans différents états membres) et à créer une fonction de ministre des Affaires étrangères et de président du Conseil européen (Encyclopédie Universalis, en ligne, le 21/09/2022). Les partisans de l'idée ont affirmé que la directive contribuait au développement du marché intérieur de l'UE, mais les opposants craignaient qu'elle ferait baisser les salaires dans les pays d'Europe occidentale et entraînerait un afflux de travailleurs étrangers (Hoekman et al 2007 : 374). Certains politiques, tant de droite (parce qu'ils étaient opposés à l'immigration) que de gauche (parce qu'ils s'inquiétaient des conditions de travail des locaux et s'opposaient à un libéralisme mondialiste excessif selon eux), se sont battus intensivement contre l'acceptation de la directive (Léchenet 2017) et en mai 2005, un référendum sur la constitution de l'UE a eu lieu. Il faut préciser par ailleurs que la France a connu de graves problèmes sur le marché du travail au début de 2005, culminant avec un pic de chômage de 10 % en février 2005 (20minutes.fr, le 22/01/2023). C'est la raison pour laquelle la gauche politique a soutenu l'idée développée à l'origine par la droite de limiter l'immigration.

Le leader des idées de droite était Philippe de Villiers³, un homme politique qui, dans ce contexte, peut en outre être considéré comme « responsable » de la création de la formule « plombier polonais » désormais toujours présente dans la mémoire discursive française. Si nous devons résumer brièvement ses vues sur la politique européenne, il convient de noter qu'il a dans le passé et dans plusieurs de ses livres exprimé le principe suivant : « non à l'Europe de Maastricht, oui à l'Europe des peuples et des nations » (Schlegel 1995 : 55), ajoutant à cela qu'il est contre la poursuite de la fédéralisation de l'Union européenne, mais aussi contre la libre circulation des personnes, déclarant que « chaque nation doit rester "maîtresse de son territoire" » (Schlegel 1995 : 56), fait de lui un eurosceptique convaincu.

Pour parler des invasions craignées sur le marché du travail, il est à noter qu'il y existait en fait déjà une expression construite sur un emprunt à l'anglais pour

lequel il travaille habituellement. (Bénéficiant des règles de protection en vigueur dans le pays d'accueil [salaire minimum, congés, etc.], il continue en principe à être assujéti au régime de sécurité sociale de son pays d'origine.) » (Larousse 2022).

³ Philippe Marie Jean Joseph LE JOLIS de VILLIERS de SAINTIGNON est un homme politique français, né le 25 mars 1949, qui a été candidat aux élections présidentielles françaises de 1995 et de 2007 (Geneanet 2023).

désigner ce phénomène, *dumping social*⁴, employée en lien avec des conditions de travail des travailleurs détachés dès 1992, l'époque où se tenaient les débats sur le traité de Maastricht (Sarale 2015 : 7). Cette expression, portant en elle-même l'objectivation des droits sociaux et des sujets étroitement liés, a gagné en popularité depuis les années 2000 et est devenue très utilisée comme formule en même temps que l'image du « plombier polonais » est devenue populaire, comme l'indiquent les recherches de Sarale (2015 : 8) et l'expression se trouve bien attestée dans notre corpus aussi :

D'où la menace brandie par certains, du plombier polonais ou estonien venant prendre la place de ses homologues français, grâce à une législation du travail moins avancée dans son pays. L'image est saisissante mais simpliste, car la proposition conserve le principe de la directive 1996/71 sur les droits des travailleurs d'un État membre que leur employeur envoie temporairement travailler dans un autre État. Selon **cette directive "antidumping social"**, les intéressés doivent bénéficier des mêmes conditions que les travailleurs locaux (fixées par la loi, la réglementation ou une convention collective étendue), en matière, entre autres, de salaire minimal, de durée de travail et de congés, ou d'hygiène et de sécurité (LF 1, le 01/05/2005).

L'expression *dumping social* était idéologiquement chargée – utilisée ensemble avec un autre terme chargé idéologiquement *ultralibéralisme*, elle a contribué à la médiatisation du problème et a attiré l'attention sur les premières discussions de la directive Bolkestein (Sarale 2015 : 8). C'est ainsi l'expression qui, en un sens, a déclenché l'apparition du « plombier polonais » (Sarale 2015 : *ibid.*). – une autre expression qui renverra à la problématique de manière figurative, sous un rapport métonymique, le plombier polonais n'étant certes qu'une des catégories de travailleurs supposées à provoquer le « dumping social ».

L'un des premiers à tirer l'attention au sujet qui sera discuté en termes de la formule « plombier polonais » était Jacques Chirac⁵ qui l'a utilisé en janvier 2005, pour attirer l'attention des Français sur le fait qu'il existaient aussi des problèmes de main-d'œuvre en Europe (Sarale 2015 : 13). C'était un événement important qui amplifiait le discours de confrontation au sein de l'Europe selon Sarale (*ibid.*), qui indique que

⁴ Dumping social - Comme la dictionnaire Larousse explique : « pratique de certains États consistant à adopter des législations en matière de droit du travail et de salaires plus défavorables aux salariés que dans d'autres États, dans la perspective d'attirer les entreprises sur leur sol. » (Larousse 2022).

⁵ Jacques René CHIRAC est un homme politique français, né le 29 novembre 1932, qui a été le premier ministre de la République Française en 1974, le maire de Paris de 1977 à 1995 et le président de la République Française de 1995 à 2007 (Geneanet 2023).

les formules discursives rassemblent en effet des arguments provenant du passé et existent dans le présent tout en les utilisant encore et encore.

Dans le contexte de ce débat sociétal sur les droits des travailleurs dans l'UE, les conditions idéales pour une expression représentant les cols bleus d'Europe de l'Est s'étaient donc formées. Avant la directive Bolkestein, linguistiquement, les deux mots, le substantif *plombier* et l'adjectif qualificatif *polonais* (au sens de préciser le nom qui le précède par une caractérisation donnée), pouvaient bien être utilisés ensemble, même avec un déterminant *le*, mais dans ce cas, ils faisaient toujours référence à un « Ouvrier qui met en place et entretient les installations et canalisations d'eau et de gaz, ainsi que les équipements sanitaires d'un bâtiment et qui exécute souvent des travaux de zinguerie et de couverture. » (TLFi, définition du nom *plombier*) et à « qqn. qui est originaire de Pologne » (TLFi, définition de l'adjectif *polonais*) (Cruściel 2018 : 41).

Le plombier polonais n'était alors pas une figure discursive, mais justement quelqu'un (ou une catégorie de gens) qui existaient réellement et l'expression n'avait pas de sens discursif particulier ou consensuel. La signification précédemment décrite peut ainsi être appelée la valeur référentielle « normale » de cette expression (Cruściel 2018 : 41). Or, dans les usages, le contexte social et dans ce cadre, l'association fréquente des mots, au point de créer un figement, peut faire que les mots prennent un sens en « surcharge » (Reboul-Touré 2000 : 167), où des associations discursives supplémentaires s'ajoutent à leurs sens d'origine.

1.1.2. Naissance de la formule

La figure du *plombier polonais* est pour la première fois utilisée dans la presse en décembre 2004 par Philippe Val, le directeur du journal satirique *Charlie Hebdo* (Cruściel 2018 : 41). Malheureusement cette mention n'est plus, à notre connaissance, trouvable. Probablement aussi parce qu'à partir du magazine satirique, le « plombier polonais » n'a pas encore fait son chemin sur la conscience plus large des Français.

Comme l'écrit Cruściel (2018 : 41), la figure ne devient populaire qu'au printemps 2005, après que Ph. de Villiers l'utilise dans sa campagne électorale pour la campagne référendaire contre le traité établissant une constitution pour l'Europe. De Villiers dit ce qui suit dans une interview au *Figaro*.

« Cette affaire est très grave, car la directive Bolkestein permet à **un plombier polonais** ou à **un architecte estonien** de proposer ses services en France, au salaire et avec les règles de protection sociale de leur pays d'origine. Sur les 11 millions de personnes actives dans les services, un million d'emplois sont menacés par cette directive. Il s'agit d'un démantèlement de notre modèle économique et social » (*Le Figaro*, le 15/03/2005, cité par Cruściel : 2018).

En analysant le contenu de cette citation, on constate que de Villiers s'inquiète du chômage des Français, que provoquerait une potentielle immigration en masse et il ne se soucie pas vraiment des conditions de travail des Polonais.

Il est remarquable que de Villiers utilise à la fois *un plombier polonais* et *un architecte estonien*, se référant ainsi évidemment pas spécifiquement aux Polonais ou aux Estoniens, mais à tous les nouveaux États membres de l'UE. Curieusement, seul le *plombier polonais* restera à être activement utilisé dans les discours. C'est probablement parce que la Pologne est le pays le plus peuplé d'Europe de l'Est, et donc le plus connu des Français. Selon Sarale (2015 : 3-4), la Pologne a aussi déjà une image négative aux yeux des Français, relative à l'ère communiste (les Français penseraient stéréotypiquement que les Polonais sont des gens qui ne sont pas élégants) et les Français ne la différencient pas vraiment des autres anciens pays du bloc de l'Est, puisqu'ils ne les connaissent pas. Telle par exemple l'Estonie, qui était dans l'URSS pendant près de 50 ans, et dont le devenir indépendant n'avait pas encore fait son effet dans la mémoire collective française. Donc il était (ou est toujours ?) finalement pratique de regrouper tout sous l'enseigne de la Pologne.

Dans l'énoncé de Ph. de Villiers, le *plombier polonais* est en soi employé dans un sens non spécifié. L'énoncé n'est pas modalisé, il n'est pas entre guillemets ou utilisé avec une épithète comme « célèbre », comme il le sera souvent plus tard, *plombier* est introduit par un article indéfini, indiquant une catégorie de référents dont on parle et qu'on qualifie d'un adjectif choisi pour préciser cette catégorie prise comme exemple. Nous pouvons donc voir qu'ici les mots sont en principe utilisés encore simplement dans leur sens original, l'expression n'a pas encore d'un sens particulier

mais c'est l'idée de donner un ou plusieurs exemples types sur le problème en question qui va circuler.

La formule circulant ou ayant circulé sans doute sous de nombreuses variantes, nous sommes parvenus à trouver entre autres, à partir d'un article publié dans le journal estonien, *Õhtuleht*, que de Villiers aurait parlé dans son propos de « plombier polonais » et non d'« architecte estonien » mais de « jardinier estonien ».

Prantslasi hirmutatakse Poola torulukkseppade ja Eesti aednike pealetungiga, mida Poola turismibüroo oma plakatil osavalt ära kasutab⁶ (*Õhtuleht*, le 27/06/2005).

Termini «Poola torulukksepp» nagu ka «Eesti aednik» mõtles prantslastele välja Philippe de Villiers, äärmusparempoolse liikumise juht, kelle põhimõte on takistada teenuste (ehk renditööliste) vaba liikumist Euroopa Liidus⁷ (*Õhtuleht*, le 27/06/2005).

Si nous cherchons sur Google « jardinier estonien », nous trouvons en effet de nombreuses correspondances également pour cette version, dont par exemple un article dans le journal d'actualités internationales canadien *Le Devoir* :

Le leader de droite Philippe de Villiers ne s'est pas gêné pour dire que la directive Bolkestein, en discussion à Bruxelles, permettrait aux plombiers polonais de venir travailler en France avec le salaire et la protection sociale de leur pays. Au « **plombier polonais** » se sont rapidement ajoutés le « **maçon letton** » et le « **jardinier estonien** » (*Le Devoir*, le 29/06/2005).

Etant donné que la formule est parvenue à la presse estonienne certainement par de nombreuses intermédiaires, la partie de la formule concernant les Estoniens a sans doute pu changer, mais le sens de la formule est toujours le même. Dans un exemple du corpus du *Figaro*, cité déjà également dans 1.1.1 ci-dessus, nous trouvons d'ailleurs aussi une évocation de *plombier estonien* :

D'où la menace brandie par certains, du **plombier polonais ou estonien** venant prendre la place de ses homologues français, grâce à une législation du travail moins avancée dans son pays (LF 1, le 01/05/2005).

⁶ Les Français sont intimidés par l'invasion des plombiers polonais et des jardiniers estoniens, dont l'office du tourisme de Pologne (A ce propos, voir 2.3 de ce mémoire) profite habilement (Traduction par l'auteur de ce mémoire).

⁷ Le terme « plombier polonais », ainsi que le terme « jardinier estonien » ont été inventés par Philippe de Villiers, le leader du mouvement d'extrême droite français, qui vise à interdire la libre circulation des services (au sens des travailleurs détachés) dans l'Union européenne (Traduction par l'auteur de ce mémoire).

Dans un autre exemple, le *plombier polonais* se trouve être remplacé par le *plombier slovaque*.

Exemple, l'administration belge ne pourra plus demander à un **plombier slovaque** de déposer une caution financière avant qu'il ne répare les canalisations belges (LF 4, le 14/02/2006).

Le *plombier polonais* est encore mentionné par Frederik Bolkestein le 6 avril 2005 (Chruściel 2018 : 42), lorsqu'il se rend à Paris pour défendre sa directive :

Venu défendre à Paris son projet de directive sur la libéralisation des services, l'ancien commissaire européen avait déclaré, à titre d'exemple, qu'il avait du mal à trouver un plombier dans la région française (le Nord, près de Maubeuge) où il possède une maison de campagne, et qu'il verrait donc d'un bon œil l'arrivée de *plombiers polonais* en France (Le Monde en ligne, le 18/05/2005, cité par Chruściel : 2018).

Cet événement est très médiatisé et est donc amplifié, nous pouvons également trouver un article qui en parle dans notre corpus.

Lors de sa visite à Paris, mercredi, Bolkestein avait déclaré qu'il voudrait bien «que des plombiers polonais se présentent, parce que c'est très difficile de trouver un plombier où [il] habite» (LIB 1, le 11/04/2005).

Ici, l'expression *plombier polonais* est également utilisée encore dans un sens non déterminant, il se réfère simplement à un travailleur d'Europe de l'Est. Bolkestein essaie de situer positivement cet exemple mais finit involontairement par le populariser. C'est donc à ce moment que l'expression commence à devenir célèbre, ou autrement dit, elle entre dans une « période discursive particulièrement dense » (Chruściel 2018 : 42). De Villiers, par des vues eurosceptiques et conservatrices (Bautzmann 2007 : 86), utilise la figure du *plombier polonais* pour faire en sorte que les Français soutiennent ses idées contre l'immigration et la constitution de l'UE ; en même temps, Bolkestein soulève des objections et essaye de créer une discussion sur le sujet en utilisant les médias, mais comme forcément, la discussion fait référence aussi à l'interdiscours, il est amené à citer à son tour l'argument utilisé par les eurosceptiques.

Les eurosceptiques en France et dans d'autres pays ont donc créé et utilisé de manière consciente l'argument type de *plombier polonais* et la polémique autour de

la directive Bolkestein pour inciter les gens à dire non à la Constitution européenne lors du référendum français de 2005. Le référendum a lieu le 29 mai 2005 et 55% des Français votent « non » à la constitution européenne (Larané 2021). Un bon exemple qui décrit (tout en la dénonçant) le fonctionnement de cette argumentation dans la politique française se dégage de cet article de notre corpus.

A examiner les arguments échangés, il est clair que la France du non, à droite comme à gauche, n'a jamais digéré l'élargissement européen. L'arrivée des peuples fraîchement libérés de la dictature est vécue comme une malédiction : ils vont nous envahir, des flots gigantesques de travailleurs démunis piétinent à nos portes, ils voleront nos emplois, nos usines seront délocalisées sur leurs terres sous-fiscalisées, nos produits agricoles vont pourrir sur pied, leurs marchandises bâclées à bas prix vont saturer nos marchés. Le plombier polonais est devenu le paradigme de la catastrophe annoncée ; le voilà qui travaille «au noir», s'introduit dans nos foyers et hante les cauchemars du citoyen précautionneur. Une seule parade, le huis clos, fermez à double tour serrures et fenêtres. Une seule panacée, votez non (LIB 2, le 25/04/2005).

L'expression devient donc célèbre avant le référendum, au cours de la polémique discutant la directive et le traité. Et même si la constitution elle-même n'est jamais entrée en vigueur dans sa version originale, et que seulement deux ans plus tard, le traité de Lisbonne a été accepté (Parlement européen, en ligne, le 15/09/2022), la figure du *plombier polonais* gagne en popularité et devient ainsi une *formule* discursive qui s'installera dans les usages.

1.2. Définition de la formule et son entrée dans les usages

On peut préciser maintenant ce qu'est une formule, comment elle se définit et comment elle entre dans les usages de la langue.

D'après Alice Krieg-Plangue (2009 : 63), la *formule* « est une expression remplissant quatre critères principaux : critère du figement, critère du caractère discursif, critère du référent social et critère de l'aspect polémique ». Le signifiant de la formule est généralement stable, mais il peut s'agir d'une phrase entière, d'une unité lexicale complexe (comme « plombier polonais ») ou encore d'une unité lexicale simple (comme « immigration ») (Chruściel 2018 : 37). Quant au sens de la formule, la suite

des mots *plombier polonais* ne renvoie, en l'occurrence, donc pas seulement à un spécialiste en plomberie d'origine de la Pologne, mais évoque le travailleur quel que soit son milieu social et géographique spécifié, le sens associé à la formule pouvant se présenter également sous forme des expressions comme « constructeur letton » ou autre comme on a vu dans 1.2. Dans l'exemple suivant, nous pouvons voir la confirmation de ce principe, puisque l'auteur dit que cela n'a pas vraiment d'importance si le *plombier polonais* est de Slovaquie ou de Pologne.

En France, 9 916 permis de travail ont été accordés en 2004, et parmi ceux-ci, «très peu de plombiers polonais», a ironisé le commissaire aux Affaires sociales, Vladimir Spidla. Pour ne pas froisser les Dix, sensibles à ces formes de discrimination, une partie de la vieille Europe répond ainsi à l'appel. Mais cette ouverture s'accompagne de méfiance. L'Autriche et l'Allemagne, qui affirment pâtir d'une immigration slovaque ou polonaise, devraient maintenir leurs barrières fermées au moins jusqu'au 1er mai 2009. (LF 9, le 14/03/2006).

Ainsi, même s'il n'y a pas autant de travailleurs d'origine polonais travaillant en plomberie en France, l'expression comme telle s'est donc figée dans la langue, et jusqu'à aujourd'hui, si nous recherchons « plombier polonais » dans un corpus de référence pour la langue française, French web 2020, l'une des collocations les plus courantes du mot *plombier* est *polonais* et vice versa, comme nous allons montrer plus tard dans ce travail (dans la sous-partie 3.1).

Le critère du figement signifie donc que l'ensemble de mots qui constitue la formule est largement et souvent utilisée dans le discours ; le sens véhiculé par la formule n'existe pas dans la langue en cas des mots pris séparément, c'est seulement dans le discours que ce sens se manifeste (Chruściel 2018 : 37).

Pour se renseigner sur la présence de la formule dans les usages journalistiques, l'auteur a recensé l'apparition de sa forme figée la plus répandue, « plombier polonais » dans 4 grands journaux français, *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro* et *La Croix*, sur 2 périodes différentes, de novembre 2004 à avril 2006 et de 2003 à 2021. La date de début des deux périodes d'étude a été choisie quelques unités plus tôt que l'apparition initiale de la formule, pour montrer de manière plus expressive qu'avant 2005, la formule n'existait pas. La première période d'observation nous aide à analyser de plus près l'emploi de l'expression « plombier polonais » lorsqu'elle est entrée pour la première fois dans la période d'utilisation intensive. La deuxième

période nous aide à voir combien la formule est utilisée dans les années suivantes, à saisir sa place et sa fréquence dans le discours à long terme. Parmi les 4 quotidiens analysés, *Le Monde* est le plus grand, avec un tirage de 350 000 exemplaires. C'est un journal de centre gauche qui paraît depuis 1944 (Eurotopics 2022a). *Libération* est l'un des plus grands journaux français clairement de gauche, c'est un quotidien qui paraît depuis 1973 et qui est aujourd'hui tiré à 72 000 exemplaires (Eurotopics 2022b). *Le Figaro*, à l'origine un petit journal satirique, est fondé en 1826, et est aujourd'hui un grand quotidien d'orientation droite libérale-conservatrice avec une diffusion de 318 000 (Eurotopics 2022c). *La Croix* est un journal catholique, né en 1880, mais quotidien depuis 1883, et diffusé à environ 91 000 exemplaires (Eurotopics 2022d).

A partir du graphique suivant, il est possible de voir la fréquence d'occurrence de l'expression « plombier polonais » dans ces quatre journaux français de novembre 2004 à avril 2006. Ces dates ont été choisies pour tester et trouver la preuve à l'argument selon lequel l'expression a été appelée à la vie discursive par Ph. de Villiers et qu'elle est restée en circulation dans le discours pendant au moins plus d'un an (nous observons plus tard comment elle est maintenant utilisée depuis plus de 15 ans). Le graphique est réalisé en recherchant l'expression « plombier polonais » (entre guillemets) à partir de la recherche en ligne de chacun des journaux manuellement. Les résultats ont ensuite été marqués dans le tableau Excel et transformés en un graphique de visualisation. Les données montrent qu'en 2004 et au début de 2005, plus précisément avant mars 2005, lorsque Ph. de Villiers mentionne pour la première fois l'expression, la paire des mots en question n'est pas du tout utilisée. Puis l'utilisation monte en flèche pendant quelques mois et est encore attestée assez régulièrement presque un an après que de Villiers et Bolkestein l'ont utilisé pour la première fois.

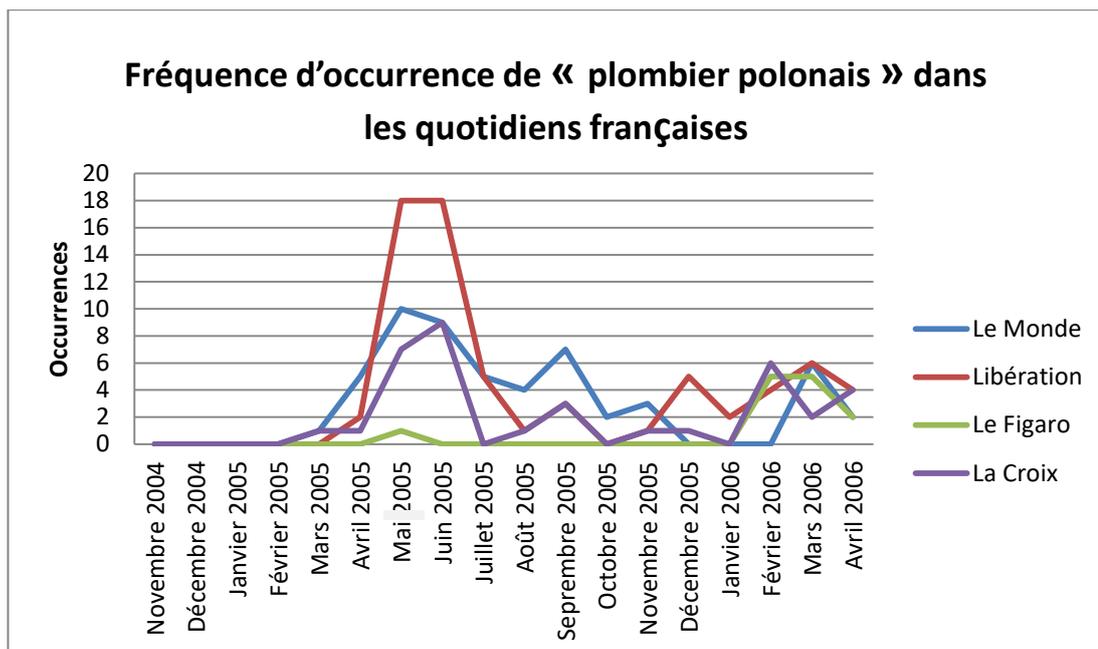


Figure 1. Fréquence d'occurrence de « plombier polonais » dans les quotidiens françaises, novembre 2004-avril 2006.

On peut voir aussi une irrégularité évidente dans le graphique, en ce qui concerne une quasi-absence de la formule dans *Le Figaro*. Or, cette anomalie est due au fait que certains des articles d'archive du *Figaro* ne sont pas disponibles en ligne (Chruściel 2018 : 39). D'après les journaux analysés, on peut donc dire que notre formule est bien figée sous sa forme la plus répandue comme « plombier polonais ». Nous avons rencontré aussi quelques variations possibles en termes de métiers et de nationalités évoqués.

Pour prendre un exemple, la France devrait-elle aujourd'hui s'inquiéter de la concurrence du plombier polonais ou de celle des informaticiens indiens ? (LF 13, le 27/04/2006).

On peut citer encore d'autres variations d'après Chruściel (2018 : 39), dont le corpus atteste « quinze occurrences de *maçon portugais*, huit de *plombier français*, six de *PDG Tchèque* et cinq de *l'informaticien indien* et de *l'infirmière polonaise* ». Toutes ces variations n'invalident cependant pas le critère de figement de la formule, étant donné que toutes varient toujours le modèle d'un métier et d'une nationalité occurrente dans des contextes qui se définissent par des critères suivants.

Le critère du caractère discursif signifie que la formule est utilisée non pas en fonction du langage lui-même, mais en fonction d'un contexte sociétal réel (Chruściel 2018 : 37). La paire de mots *plombier polonais* n'a pas de fonction

linguistique en soi (s'il faut parler d'un plombier qui vient de la Pologne, on peut toujours former un tel syntagme à partir des mots concernés, disponibles dans la langue), mais discursif, son caractère discursif signifie qu'il circule parce que l'image véhiculée par la formule qui s'est formée est activement sollicitée par les usages (Krieg-Planque 2009 : 84). Dans notre cas, le contexte social est évidemment l'inquiétude de la société française pour (ou surtout contre) les travailleurs immigrés.

Or, le fait que le *plombier polonais* est une expression qui circule pour marquer un problème présent est souvent confirmé également par des compléments divers que celui qui rédige ajoute à la formule, en l'employant déjà aussi dans d'autres contextes. Par exemple, dans le corpus de Chruściel (2018 : 42-43), on peut trouver « plombier polonais 2.0 » ou « plombiers polonais de la police française ». Comme le public français avait déjà depuis longtemps une opinion, un stéréotype envers la Pologne, cela pouvait bien se concentrer dans une image qui peut être considéré comme un prédiscours, un matériau de mémoire, un ensemble des idées discursives présumé finalement d'être partagé dans la société et nécessaire pour que des nouveaux discours se forment. Selon Paveau (2006) (cité dans Marling & Käsper 2020 : 21) les gens ont en effet besoin de prédiscours pour construire leur déni.

Le critère du référent social signifie que la formule se relie à un sujet sociétal parmi de nombreux membres de la communauté, elle est presque inévitable quand on parle de la politique, elle semble désigner quelque chose de très concret et tout le monde l'accepte finalement comme faisant partie de la langue (Chruściel 2018 : 38). C'est aussi le cas avec le *plombier polonais*.

Au coeur de cette appréhension figure la sécurité de l'emploi. On se souvient de la polémique, née de la directive Bolkestein, sur le plombier polonais. Dans les esprits, l'arrivée d'un investisseur étranger est souvent assimilée à une restructuration à venir de l'entreprise, dont le personnel ferait les frais. Réflexe compréhensible, mais loin d'être justifié. Les exemples ne manquent pas, qui prouvent le contraire. (LF 7, le 06/03/2006).

Par exemple, d'après cet article du *Figaro*, et bien d'autres, en 2005/6 les Français associent majoritairement cette formule à la peur de perdre leur poste de travail, ce qui crée une polémique générale et est jugé dans l'article comme « réflexe compréhensible » mais pour autant pas « justifié ».

Ici, dans cet article de 2006, on voit déjà que le *plombier polonais* est devenu une partie du discours, il est utilisé avec l'article défini, comme les lecteurs le connaissent déjà, c'est ce dont nous avons parlé et juste après l'expression, il est écrit qu'il est « dans les esprits » des Français. Cela nous montre que la formule est devenue quelque chose de très connu mais aussi polémique, ce qui nous amène au point suivant.

Le critère de l'aspect polémique signifie que les sujets sur la base desquels la formule a été créée sont vraiment importants, « graves » au sens de toucher et créer des discussions mais aussi de la polémique dans la société (Chruściel 2018 : 38). Si en effet un sujet signifie quelque chose d'important pour tous, cela rend aussi possible les affrontements et les prises de position différées, tout énonciateur suivant pouvant définir la problématique évoquée par la formule aussi à sa manière.

L'emploi de *plombier polonais* s'est ainsi assez vite accompagné de la modalisation : l'expression est désormais souvent utilisée a) entre guillemets ou b) avec quelque épithète de prise de distance (Sarale 2015 : 5). Il est aussi souvent régi par un nom signifiant : a) un acte de discours ou b) un pathème ou c) dénonçant le discours adverse (Sarale 2015 : *ibid.*).

Au coeur de cette appréhension figure la sécurité de l'emploi. On se souvient de la polémique, née de la directive Bolkestein, sur le plombier polonais. (LF 7, le 06/03/2006).

Dans nos corpus, on peut voir que parmi les 20 articles de 2005-2006 dans *Le Figaro*, dans 5 *plombier polonais* a été utilisé entre guillemets, et parmi les 10 articles de 2005 dans *Libération*, dans seulement un article *plombier polonais* a été utilisé entre guillemets. Le fait que ces chiffres ne sont pas énormes peut indiquer qu'au début de l'apparition de la formule le *plombier polonais* était encore toujours interprétable comme un ouvrier et pas seulement comme une formule. (C'est peut-être aussi la notoriété de la figure qui peut faire s'en passer des guillemets mais une prise de distance de l'expression se manifeste alors autrement). Dans la partie la plus récente du corpus, on peut voir que parmi les 20 articles du *Figaro*, dans 10 *plombier polonais* a été utilisé entre guillemets, et parmi les 10 articles de *Libération*, dans 3 articles *plombier polonais* a été utilisé entre guillemets – ce qui nous montre que la prise de distance s'est augmentée avec le temps.

Dans l'exemple suivant, nous pouvons voir *plombier polonais* utilisé entre guillemets avec l'épithète « fameux » soulignant sa notoriété :

Il y a aussi la crainte **du fameux «plombier polonais»**...

Les Polonais acceptent la venue du capital français, sachant que le capital polonais lui n'ira pas en France puisqu'il n'existe pas. L'arrivée de nos services serait-elle vraiment un facteur de déstabilisation pour vos pays ? Chacun doit être égal dans l'UE, il faut aussi garder une certaine solidarité les uns envers les autres. (LIB 4, le 17/05/2005).

C'est en fait un article écrit par un Polonais, appelant à l'égalité de traitement des ouvriers – l'auteur pose la question de savoir que si les Polonais acceptent des capitaux français sur le marché polonais, pourquoi est-il si difficile d'accepter des Polonais sur le marché du travail français ? Cela nous ramène à nouveau à la logique originelle de la formule et l'idée initiale de la proposition pour une EU de marché libérale.

Beaucoup des gens admettent donc que cette expression n'est pas seulement fictive, mais représente une situation à conceptualiser réellement pour eux, c'est quelque chose qui, tout en n'existant pas concrètement dans la réalité, dans les discussions fait figure pour représenter tantôt l'ensemble de tous les travailleurs transfrontaliers :

Le PPE espère que la Commission assouplira les règles sociales applicables aux travailleurs transfrontaliers, et donc au «plombier polonais» (LF 6, le 17/02/2006).

tantôt un « paradigme de la catastrophe annoncée » pour le marché du travail :

Le plombier polonais est devenu le paradigme de la catastrophe annoncée ; le voilà qui travaille «au noir», s'introduit dans nos foyers et hante les cauchemars du citoyen précautionneux (LIB 2, le 25/04/2005).

tantôt toute peur de l'étranger :

La peur de l'étranger n'est plus symbolisée par le casque à pointe prussien mais par la musette du plombier polonais (LIB 9, le 23/05/2005).

ou encore un « fantasme agité sans scrupules » :

Ainsi, le fantasme du plombier polonais venant priver de travail les artisans français, ce fantasme agité sans scrupule par les partisans du non au référendum sur la Constitution européenne, n'a plus aucune raison d'être (LF 3, le 13/02/2006).

Il est donc assez clair que la formule couvre à la fois l'idée initiale et toutes sortes de peurs qui s'y rapportent (la perte d'emploi et la xénophobie en seront un bon exemple) jusqu'aux mots populistes.

La figure a ainsi commencé à trouver sa place dans le stock des images véhiculées par le lexique français. La formule *plombier polonais* était donc formée. Or il est important de souligner que le *plombier polonais* peut être considéré comme formule et notion discursive, et non linguistique, parce qu'il n'existe que parce que les gens l'utilisent dans leur discours (Krieg-Planque 2009 : 84).

D'après Krieg-Planque (2009 : 123), il s'avère d'ailleurs que les journalistes créent rarement des formules, celles-ci sont généralement formées par des politiciens ou des acteurs sociaux. Toujours est-il que les journaux rapportent les propos des politiciens et contribuent ainsi à la « propagation » des formules. De Villiers continue en effet à utiliser toujours la formule même après le référendum, pour lutter contre la directive Bolkestein modifiée et obtenir du soutien à sa candidature aux élections présidentielles. C'est par exemple à partir de l'article suivant que nous pouvons bien comprendre sa logique d'argumentation :

« Pour les salariés oui, mais pas pour les travailleurs indépendants. Le plombier polonais ne pourra plus être salarié chez nous tout en restant soumis au droit social polonais. En revanche, il pourra exercer en qualité d'artisan et appliquer les tarifs et les règles sociales de son pays d'origine. Le phénomène se constate déjà dans le BTP. Prenez l'affaire de la centrale EDF de Porcheville, dans les Yvelines. Quarante ouvriers polonais travaillent 44 heures par semaine à la remise en état de ce générateur et ils sont payés 400 euros par mois ! La directive Bolkestein va accentuer de façon dramatique cette concurrence inégale. » (LF 5, 16/02/2006).

Nous voyons ici s'étaler l'opinion de Ph. de Villiers, mais cela décrit aussi la pensée de 55% des Français, qui ont soutenu le « non » au référendum. Ils s'inquiètent de la dégradation des conditions de travail des Français, mais pas des Européens de l'Est et de leurs conditions de travail réelles.

Les chapitres suivants vont analyser plus précisément ce qui est entendu par les usages de cette formule dans les périodes et contextes variés.

2. Les premières usages de la formule

Pour mieux comprendre la propagation de la figure du *plombier polonais* et ses usages dans les médias français, l'analyse ci-dessous va se concentrer sur des corpus de deux grands quotidiens français, *Le Figaro* et *Libération*. Dans le chapitre subséquent, nous allons analyser les 10 premiers articles présents dans la *Libération* et des 20 premiers articles présents dans *Le Figaro*. Nous allons également observer comment la polémique française a été interprétée en Pologne, de sorte que la formule a trouvé sa route vers la conscience plus large de par un tour d'esprit polonais.

Au total, notre corpus du *Figaro* est composé de 40 articles et celui de *Libération* est composé de 20 articles. Les articles datent de 2 époques. Les 10 premiers articles de la *Libération* et les 20 premiers articles du *Figaro* proviennent des dates de parution initiale de la formule, et les 20 derniers articles du *Figaro* et les 10 derniers de la *Libération* proviennent de son utilisation ultérieure, comme nous l'avons également expliqué dans le chapitre 1.2 de ce travail. Les dix premiers articles de *Libération* et les vingt premiers du *Figaro* ont été tirés de ces journaux comme représentant les premiers usages qui contenaient la formule « plombier polonais », pour donner à voir quand et comment cette formule s'est formée dans le discours. La deuxième série d'articles (toujours 10 de *Libération* et 20 du *Figaro*) est constituée des textes les plus récents à contenir la formule « plombier polonais ». Ces derniers articles seront analysés plus loin, dans le chapitre 3. Comme le but de ce travail est tout simplement de montrer l'émergence et puis l'usage toujours actuel de cette formule dans les discours, il n'y avait pas de date précise au préalable pour délimiter l'étendu du corpus, nous avons constitué finalement deux séries qui remontent dans la mesure différente dans le temps. L'inégalité dans les chiffres est due au fait que nous prévoyions au début d'utiliser uniquement *Le Figaro* comme corpus, mais comme après avoir déjà créé le corpus, il s'est avéré que certains des anciens articles concernant le mot-clé n'étaient pas disponibles dans la version Web du *Figaro*, nous avons dû créer également un corpus alternatif, reflétant davantage le début des usages de la formule, nous avons alors décidé de consulter la *Libération*, ce qui par conséquent fournit aussi une comparaison pertinente avec un journal de profil politique différent du *Figaro*. Dans les débuts des usages, massifs, de la formule on

pourra alors distinguer de types d'usages différents en fonction de la source d'énonciation.

2.1. Le corpus de *Libération* : explications véhémentes faisant circuler la formule

Dans le corpus de *Libération* 2005, dans 10 articles, 8 articles directement et 2 indirectement (pas dans la combinaison exacte des mots) contiennent la formule « plombier polonais ». Nous allons analyser ces 8 articles.

Il est remarquable que la plupart des articles contenant la formule ne soient pas rédigés pour décrire des événements réels qui ont eu lieu, mais pour exprimer une opinion. Les 10 articles sont majoritairement favorables à la directive, ce que nous pouvons aussi trouver des leurs titres, par exemple :

« Le non, ce serait une génération perdue » (LIB 4, le 17/05/2005).

« La gauche européenne au secours du oui » (LIB 5, le 19/05/2005).

Les auteurs tentent de se distancier de la formule, mais l'évoquent tout de même. Dans LIB10, il y a un bon exemple, où l'auteur affirme que la solidarité avec les travailleurs d'Europe de l'Est est en jeu, mais en même temps il les appelle toujours les « plombiers polonais ». Du même coup, l'auteur décrit le plombier polonais comme une variation, une idée de quelque chose, et le personnalise ensuite comme un ouvrier venant de la Pologne.

L'insécurité sociale a progressé dans tous les esprits. A preuve, ce n'est pas tant le projet de Constitution européenne qui est en cause à l'occasion du référendum que la solidarité avec le travailleur de l'Est qui est sur la sellette. Le plombier polonais aura été la vedette de la campagne de bout en bout. Mais il n'est jamais qu'une déclinaison de l'immigré que Le Pen accusait de mettre les Français au chômage (LIB 10, 25/05/2005).

La grande majorité des articles contenant la formule « plombier polonais » parlent directement du référendum lui-même en décrivant des événements ou des actions de politiciens directement liés à celui-ci (LIB 1, LIB 5).

Premier étranger à intervenir, Josep Borrel a d'abord souri en déclarant que les «débats français laissent parfois perplexes», notamment quand «ils portent sur des sujets qui n'ont rien à voir avec la Constitution». «Ne donnez pas un coup de pied à votre gouvernement sur les fesses de l'Europe. N'ayez pas peur du plombier polonais comme vous aviez eu peur du maçon portugais», a-t-il plaisanté (LIB 5, le 19/05/2005).

ou de différentes personnes exprimant leurs opinions sur le sujet, que ce soit sous la forme directe ou sous la forme d'histoires ironiques (LIB 2, LIB 3, LIB 4, LIB 6, LIB 7, LIB 8, LIB 9, LIB 10).

Une malheureuse affaire de tuyauterie vient de la réveiller : pressé et soucieux de ses deniers, Nicolas est d'avis de faire appel à M. Sansowski, migrant d'origine polonaise et plombier de son état, qui bricole pour les indigènes et passe pour pas trop pointilleux sur le montant de la TVA ; nouvellement installé dans le pays, il cultive unanimement la bonne réputation d'«un gars qui connaît son boulot» (LIB 6, le 17/02/2006).

Bolkestein, pas Frankenstein

Quand le service est entièrement rendu à distance depuis l'étranger, par exemple dans le cas d'un service de maintenance informatique ou un centre d'appels basé en Pologne (ou en Inde), c'est évidemment le droit du pays étranger qui s'applique aux travailleurs concernés. Et quand le service est entièrement rendu sur place par des travailleurs immigrés dans le pays d'accueil, par exemple dans le cas d'un plombier polonais installé à Paris (à supposer qu'il ait obtenu les permis nécessaires, ce qui n'est pas aisé), c'est évidemment le droit du pays d'accueil qui s'applique (LIB 3, le 02/05/2005).

Dans le texte de LIB 3, l'exemple de *plombier polonais* semble presque accidentel, mais il est pourtant là. Ce qui n'est pas fortuit, c'est le titre de l'article, illustrant bien le ton général moqueur voire drôle des articles traitant du « plombier polonais » dans *Libération*. De plus, l'allusion à Frankenstein utilisé dans le titre est une image prédiscursive et une sorte de formule lui-même et, dans ce contexte, contribue à mettre en avant et à attirer l'attention sur la formule que nous étudions. Dans le LIB 5 aussi, l'auteur essaie apparemment rendre la polémique autour du plombier polonais risible, pourtant, l'exemple n'est pas aléatoire, cette évocation attire délibérément toujours l'attention sur le sujet, contribuant à créer le paradigme à véhiculer. Cet article nous montre aussi que la formule de « plombier polonais » est

arrivée plus loin de la France et de la langue française (l'usage par Joseph Borrell⁸) en (re)gagnant les locaux européens contre lesquels elle a été dressée. L'exemple de LIB 6, une drôle d'histoire ironique, est publié en même temps que Borrell mentionne le plombier polonais et est donc un bon exemple de *Libération* exploitant la formule, et comme toujours, y ajoutant une variation comique.

Déjà aussitôt après les discussions de mai 2005, la formule est utilisée aussi dans un contexte fort éloigné de la plomberie – celui de la compétition européenne de chansons Eurovision – en appliquant ainsi sa forme au domaine du marché du travail des chanteurs et en discutant même des langues dans lesquelles les chanteurs chantent.

En gros, non seulement un plombier polonais peut venir pousser la chansonnette pour la France, mais il peut le faire en polonais : depuis 1999, les candidats ne sont plus tenus de s'exprimer dans la langue officielle du pays qu'ils représentent (LIB 8, le 21/05/2005).

Donc, l'image qui s'est créée dans le discours se prête à discuter d'autres sujets, où la formule sert déjà de prédiscours disponible dans la mémoire discursive – processus qui sera étudié davantage dans la deuxième partie de ce mémoire.

2.2. Le corpus du *Figaro* : souci pour la société ou pour l'économie ?

Dans les 20 articles étudiés du *Figaro*, 16 articles contiennent directement et 2 indirectement (pas dans la combinaison de mots exacte) la formule de « plombier polonais ». 1 article utilise une autre forme de la formule, *plombier slovaque* au lieu de *plombier polonais* et 1 article est (presqu')identique à un article précédent. Dans 4 cas le *plombier polonais* est mentionné entre les guillemets.

Le ton des articles est moins humoristique et plus sérieux que dans *Libération*, même si l'ironie n'y manque pas complètement non plus. La plupart des articles sont favorables à la directive, certains de manière plus extrême, faisant ressortir différents

⁸ Josep Borrell Fontelles est un homme politique espagnol, Président du Parlement européen de 2004 à 2007 (European Commission 2023).

arguments favorables à celle-ci et peignant les Français à l'image de personnes ne faisant pas le bon choix, par exemple :

Ce grand retour de l'Etat dans la vie des entreprises est une double erreur. D'abord parce qu'à l'heure de l'Europe et des économies ouvertes, il constitue le symptôme d'une fièvre protectionniste dangereuse et contagieuse. Il nourrit et se nourrit des peurs qui fabriquent une France anxieuse : peur du plombier polonais, peur du milliardaire indien, peur de l'agresseur transalpin... Au nom d'une rhétorique guerrière et derrière les plis du drapeau du patriotisme économique, le gouvernement déploie ses armes de protection massive. C'est le grand retour de l'Etat actionnaire, via la mobilisation de la Caisse des dépôts, chargée de constituer des noyaux durs patriotiques dans les grandes entreprises françaises (LF 8, le 13/03/2006).

Mais il y a aussi des articles, il est vrai, minoritaires, qui expriment une autre opinion (par exemple l'article sur Ph. de Villiers, dans LF 5, qui a déjà été cité auparavant dans ce travail). Enfin il y a aussi certains articles qui, déjà à ce temps-là, ne parlent pas des événements qui ont provoqué la formation de la formule, mais d'autres problèmes, en utilisant simplement la formule pour attirer l'attention du lecteur sur ces sujets. Par exemple, un an après le référendum, le *plombier polonais* intervient pour parler du catholicisme polonais :

La Pologne exporte ses plombiers et... ses prêtres. Plus de 1 500 d'entre eux exercent leur sacerdoce à l'étranger. C'est que la crise des vocations est un phénomène inconnu dans ce pays qui affiche plus de 7 000 aspirants à la prêtrise, soit plus du quart du nombre total de séminaristes en Europe (LF 18, le 26/05/2006).

Il y a aussi des articles qui font référence au *plombier polonais* non pas comme à un problème d'immigration, mais (ironiquement certes) comme à un phénomène psychologique par lequel les gens (ou plus particulièrement une grande partie des adeptes du PS) ont pu être affectés.

Le but, pour Nicolas Sarkozy, est désormais de ne pas se laisser enfermer dans l'analyse de Laurent Fabius. Selon un proche du ministre de l'Intérieur, le responsable du PS voudrait jouer à fond sur la «psychose du réformateur Sarkozy, après avoir misé sur celle du plombier polonais». Pour y parvenir, Nicolas Sarkozy «doit incarner la rupture équitable, pas la brutalité», estime l'un de ses proches, le sénateur Roger Karoutchi (LF 10, le 20/03/2006).

Néanmoins, il semble que la plupart des auteurs soient véritablement préoccupés pour l'avenir de la France si le «plombier polonais» parvient à s'ouvrir une porte

sur l'Europe et, comme il est évident, tout le débat contenant l'article et les réflexions qui s'y rapportent, tourne autour de l'acceptation de la directive Bolkestein. Presque tous les articles mentionnant un *plombier polonais* ou *slovaque* sont alors liés à la directive. Il est cependant bien visible que de nombreux articles se concentrent sur l'économie et qu'ils ne sont pas tellement enclins à parler du point de vue sociologique ou des droits de l'homme. Le lecteur du *Figaro* s'intéresse principalement à l'économie et à l'argent, aux différentes lois, réglementations et même aux problèmes juridiques concernant l'acceptation du plombier d'Europe de l'Est.

Notre prospérité est mise à mal par la mondialisation croissante, un défi vis-à-vis duquel l'Union réagit une fois de plus trop lentement et en rangs dispersés. De plus en plus de citoyens doutent donc de l'Europe. Rien d'étonnant à cela.

Subitement, l'engouement suscité par le projet européen semble entièrement dissipé. Il cède la place à l'indifférence et à l'angoisse. Les Européens s'angoissent devant le «plombier polonais» qui s'empare de leur emploi (LF 12, le 21/04/2006).

Il y a aussi quelques articles se moquant des peurs des Français, par exemple :

Ainsi le sentiment européen ne s'est-il pas amélioré chez les Français, il s'est même dégradé. Principal motif d'explication : la peur. De quoi ? De la concurrence des autres. Soit parce qu'elle les dérange dans leurs habitudes, soit parce qu'ils s'estiment désarmés devant elle. Ce sentiment s'était cristallisé autour d'une image, celle du plombier polonais, symbole de l'invasion des services, du dumping social et fiscal. (LF 19, le 26/05/2006).

Tout comme dans la *Libération*, les mots *ironie*, *inquiétude*, *menacer* et *peur* ou leurs équivalents se retrouvent dans la plupart des textes, mais la tonalité des textes est bien plus sérieuse que dans la *Libération*.

2.3. La campagne touristique polonaise – une auto-ironie utile des Polonais ?

Il est également substantiel de saisir comment une réaction des Polonais a amplifié encore la popularité de la formule, pour la faire, au fur et à mesure que le temps passait, se cimenter encore dans les discours français.

Pour répondre à la stéréotypisation française du plombier polonais, tout en exprimant leur déception, en printemps 2005 les Polonais ont décidé de lancer une campagne touristique ciblée sur cette expression déjà devenue célèbre. Krzysztof Turowski et son patron Andrzej Kozłowski de l'Organisation polonaise du tourisme (POT) ont conçu une affiche représentant la matérialisation du « plombier polonais » – étant donné que les Français ne voulaient pas de lui ou avaient peur de lui, avec l'aide du mannequin Piotr Adamski, l'affiche invitait les touristes français à venir en Pologne, puisque le *plombier polonais* ne pouvait pas venir en France (Fanucchi 2005). Ce plombier polonais, de chair et d'os, est ainsi une sorte de récréation de la référence qui se fait par l'évocation d'un discours circulant détourné en ironie par une prise en charge explicite – l'image problématique issue des polémiques françaises et en fait désagréable pour les Polonais n'est pas juste réfutée comme stéréotypée mais mobilisée dans un autre discours, dans un emploi qui fait jouer le stéréotype en faveur des Polonais à l'origine dédaignés par la formule.

Il est intéressant de voir comment cette formule a été réellement visualisée afin de créer un effet « wow » de tout le monde et de les rendre réellement intéressés à visiter la Pologne. Sur l'affiche, nous pouvons voir un vrai plombier polonais debout dans une pose charmante, et tenant en main certains outils de plomberie. Derrière lui se trouvent des photos de certains des sites touristiques de la Pologne. Les affiches, indiquant « Je reste en Pologne. Venez nombreux », ont été publiées juste avant le référendum de l'UE.

En plus de gagner 400 zlotys ⁹(Zuchowicz 2019) et d'aider à mener la première (et certains des Polonais ont également déclaré que la dernière) campagne touristique polonaise réussie (Nowak 2014), ainsi que d'être appelé le rêve de nombreuses femmes françaises (Wirtualna Polska 2005), Piotr Adamski a ainsi poussé l'expression du *plombier polonais* un peu plus loin vers sa renommée, en aidant tout le monde à visualiser au moins une partie de la signification du plombier polonais, en lui donnant un sens aussi un peu positif, mais surtout en la popularisant encore plus.

Cependant, il convient de noter que la signification et la perception de cette expression dépendent après tout principalement de la cognition personnelle de chaque individu. Certains le perçoivent comme une blague, mais l'image peut

⁹ 400 PLN = environ 85 EUR (le 21/12/2022).

toujours être discutée aussi comme mettant en scène une sorte de *polonophobie*¹⁰, un ensemble d'attitudes souvent associées à des événements historiques bien pires que de plombiers polonais sur le marché du travail français.

Les effets et l'éclat de cette formule ont ainsi atteint également d'autres langues que le français, par exemple selon le corpus de Chruściel (2018 : 45), *the polish plumber* avait 82 occurrences dans *The Guardian* en ligne, 92 occurrences dans *The Telegraph* en ligne et *l'idraulico polacco* avait 123 occurrences dans *La Repubblica* en ligne. Pour y ajouter, on trouve aussi 10 occurrences de *poola torumees* dans *Postimees* en ligne et 12 résultats dans *Õhtuleht* en ligne ; *polski hydraulik* se présente à 99 occurrences dans *Rzeczpospolita* en ligne et à 16 occurrences dans *Gazeta Wyborcza* en ligne.

Cette formule, un peu dangereuse à jouer, a donc été utilisée non seulement par les médias français, mais aussi par les Polonais. La campagne touristique a très clairement augmenté la popularité de la formule et amplifié le message, mais nous n'avons pas trouvé de très bonne preuve si c'était plutôt pour le positif ou le négatif. Il est cependant certain que cela a aidé l'image et ces mots sinistres à s'ancrer plus profondément dans une langue. Et pas seulement en français.

¹⁰ Hostilité envers la Pologne et ses habitants (Cordial, définition du nom *polonophobie*).

3. Réusages de la formule

Comme la constitution de l'Europe a été rejetée lors du référendum français et que la directive Bolkestein n'a été acceptée que lorsque certains de ses principaux points ont été révisés et modifiés, afin qu'elle soit plus acceptable pour le grand public, on aurait pu supposer que le mal famé *plombier polonais* soit disparu des usages depuis quinze ans, pourtant ce n'est pas le cas. L'expression est toujours présente dans divers types et formes de discours français et continue de circuler tout en étant appliquée à divers sujets et véhiculant de différentes émotions et idées.

La troisième partie de ce travail observe l'utilisation de cette formule dans la langue après la fin des événements qui ont été à la base de sa formation. L'analyse sera effectuée à travers le prisme de savoir comment la formule et ses utilisations se sont changées au fil du temps et de montrer si et comment elle correspond alors encore aux critères de la formule proposées par Krieg-Planque (2009).

3.1. Critère du figement : preuves dictionnaires et journalistiques

Dans ce chapitre nous allons découvrir si l'expression « plombier polonais » se trouve encore mentionnée et employée en français en 2022 et si les deux mots *polonais* et *plombier* sont toujours associés les uns aux autres.

En 2022, un sondage dans des dictionnaires français montre que *plombier polonais* est lexicalisé au point d'être évoquée dans les descriptions linguistiques du mot *plombier*. Il peut être trouvé sous diverses formes dans de différents dictionnaires et encyclopédies. Par exemple Sensagent, un dictionnaire de langue française rassemblant en coopération avec le journal *Le Parisien*¹¹ de diverses ressources en ligne comporte une entrée spéciale décrivant cette formule en citant l'article de Wikipédia, lequel explique :

¹¹ Le Parisien est un journal quotidien, avec la diffusion de 283 000, publié depuis 1944 (Eurotopics 2022e).

Le plombier polonais est une expression popularisée en France au printemps 2005 lors du débat sur le projet de traité constitutionnel européen, par référence à un projet de directive européenne, très impopulaire en France, présenté par l'ex-commissaire Frits Bolkestein. (Wikipedia, 25/09/2022 cité par Sensagent Le Parisien, le 25/09/2022)

Parmi les dictionnaires de langue rédigés par des équipes de linguistes, dont *Le Robert*¹², il n'y a pas d'entrée spéciale consacrée à l'expression, mais la politique éditoriale du Robert, qui favorise la description des emplois les plus actuels des mots, fait que dans l'article du mot *plombier* parmi les phrases d'exemples, nous pouvons voir quatre exemples de « plombier polonais », à savoir :

Comme lors du référendum français sur la constitution européenne de 2005, le spectre du plombier polonais a porté un coup décisif. *Revue Projet*, 2019, Ettore Recchi (Cairn.info cité par Le Robert dans plombier)

En effet, pour reprendre un exemple qui a fait débat, il faut parvenir à retenir le plombier français et attirer le plombier polonais. *Revue internationale et stratégique*, 2006, Jean-Yves Hugon (Cairn.info cité par Le Robert *ibid.*)

Ceux qui bougent se situent aux deux extrêmes du spectre social (l'expatrié et le plombier polonais). *Esprit*, 2019, Paul Magnette (Cairn.info cité par Le Robert *ibid.*)

C'est au célèbre plombier polonais, dont le travail est fiable et bon marché, que l'on reproche l'échec de ces différentes approches. (Europarl. cité par Le Robert *ibid.*)

Alors que deux exemples situent la polémique à un moment donné (2005/2006), deux autres l'évoquent (en 2019 ou sans date) déjà de manière plutôt intemporelle. D'après le dernier exemple, nous pouvons voir aussi que la formule est utilisée avec l'épithète « célèbre », ce qui est encore une indication qu'elle est largement répandue dans le discours et connue de tous. Depuis le premier exemple cependant, toute l'apparition du « plombier polonais » pendant une longue période du temps est caractérisée comme un « spectre », quelque chose qui n'est pas réelle et pourtant fait peur, tel un fantasme ridicule que les gens se représentant sans se laisser convaincre du contraire. Il est suggéré ainsi que *plombier polonais* est une image tellement ridicule qu'il ne faut même pas en parler, mais pourtant cette image a trouvé sa place dans de grands dictionnaires.

¹² Un dictionnaire français fondé en 1951 par Paul Robert (LeRobert, en ligne, le 15/11/2022).

Les phrases d'exemple en « plombier polonais » existent également dans divers autres dictionnaires basés sur Internet, par exemple nous avons consulté PROMT.one¹³ pour traduire *plombier* du français vers le russe et nous obtenons de suivantes phrases d'illustration pour l'usage du mot :

La Pologne est un autre pays dans lequel fleurissent les initiatives individuelles - au point qu'en France, le "plombier polonais" apocryphe est venu incarner les menaces posées par la mondialisation (PROMT.one en ligne, l'article « plombier », le 25/09/2022).

Ce n'est pas tant le plombier polonais que l'impôt slovaque à taux unique à 19% qui représente un défi pour le vieux modèle social européen et pour l'État providence. (PROMT.one en ligne, *ibid*, le 25/09/2022).

Dans ces exemples, nous pouvons également voir que le plombier polonais est appelé à être un *apocryphe*¹⁴, dans le sens d'être quelque chose qui n'existe pas vraiment mais qui pourtant est évoqué comme menace. Dans le deuxième exemple, formellement, la phrase ne parle pas vraiment de plombier polonais, pourtant elle le mentionne comme point d'ancrage à nier et c'est justement ce qui montre son caractère de servir d'une référence à discuter.

Pour Google l'expression, on obtient 19 500 résultats, en Yahoo.fr on trouve 40 500 résultats, et 40 200 résultats en Bing (le 17/09/2022). Nous ne pouvons pas les analyser tous, mais en observant les exemples de plus près, la plupart des articles trouvés dans les moteurs de recherche semblent dater de nombreuses années différentes et pas seulement à 2005 de 2006, prouvant que la formule circule en fait toujours.

Le corpus internet français French Web 2020 est un gros corpus avec plus de 15 milliards de mots assemblés automatiquement au cours de l'année du corpus (2020) et disponible en ligne ainsi comme référence pour l'usage du français sur la plateforme de ressources et d'analyses numériques SketchEngine. Lorsque nous y recherchons l'expression *plombier polonais*, nous y obtenons 1505 résultats. Il est important de mentionner que lorsque l'on recherche séparément les associations les plus fréquentes du mot *plombier*, le premier résultat parmi ses qualificatifs (les «

¹³ PROMT.One (Online-Translator.com) est un traducteur et dictionnaire en ligne gratuit dans plus de 20 langues. (prompt.one, en ligne, 20/12/2022).

¹⁴ Dont l'authenticité est douteuse ou niée (LeRobert en ligne, 20/12/2022)

modificateurs » selon Sketch Engine) les plus fréquents est *dépanneur* mais le second est *polonais*. Lorsque nous faisons le contraire et recherchons les modificateurs du nom *polonais*, le premier résultat en ordre de fréquence est le *plombier*. Donc de ces résultats nous pouvons voir que l'expression « plombier polonais » est bien présente dans ce corpus, et qui plus est, quand les mots *plombier* ou *polonais* sont utilisés dans le discours avec un mot modificateur, ils forment très probablement cette expression – il semble s'agir d'un figement certain. Comme les exemples de ce corpus ne sont datés que par l'année de relevé de corpus, le *plombier polonais* est ainsi immortalisé dans les usages de la langue.

Pour analyser ces usages de plus près dans le corpus Web, nous devons affiner nos résultats car plus de 1500 résultats sont évidemment trop à analyser et à saisir. Nous allons d'abord trier tous les résultats au hasard et en choisir 50, fournis arbitrairement par la fonction « random sample », pour une analyse plus en détails.

L'analyse de l'usage du point de vue de constructions syntaxiques montre que sur 50 exemples du corpus French web 2020, 22 exemples utilisent *plombier polonais* avec l'article défini, 2 avec l'article indéfini, 19 avec l'article partitif, 3 avec simplement « de » devant l'expression et 4 n'utilisent aucun article devant le « plombier polonais ». Dans 5 cas *plombier polonais* est au pluriel, dans 45 cas au singulier. L'utilisation de l'article principalement défini et le peu d'usage du pluriel montrent que la plupart du temps, le plombier polonais est désigné comme quelque chose que les gens sont censés connaître, cela signifie que le plombier polonais est présent dans la mémoire discursive.

Pour avoir un aperçu sur ce combien la formule est utilisée plus précisément dans les quotidiens de référence français, voici un graphique qui représenterait l'évolution de l'usage :

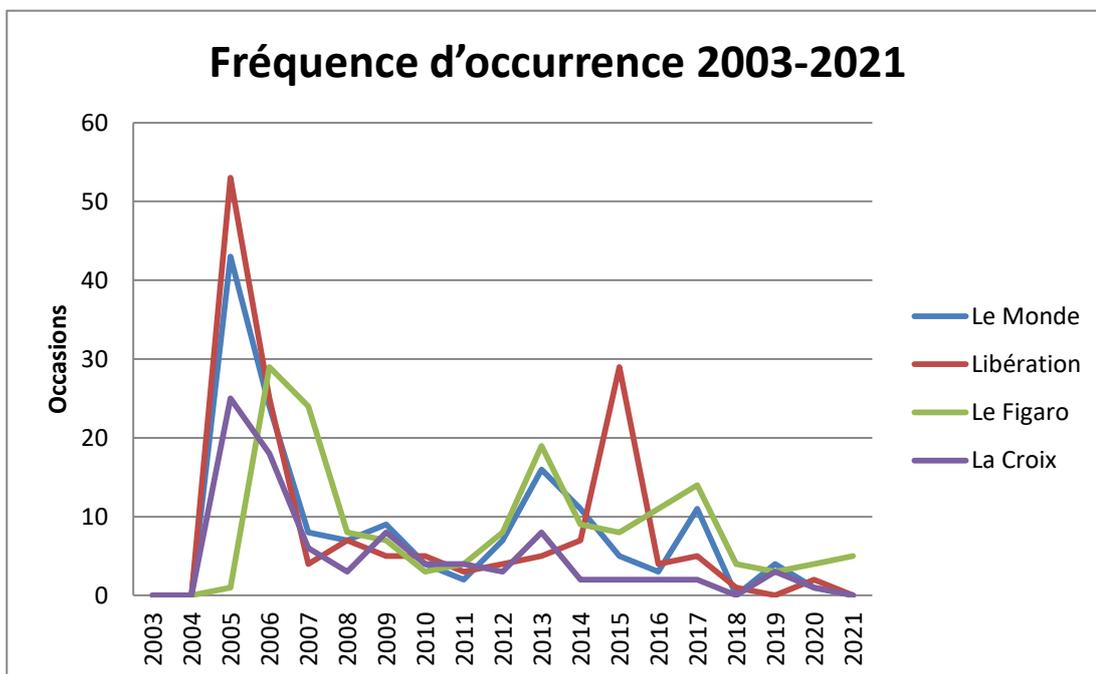


Figure 2. Fréquence d'occurrence de « plombier polonais » dans les quotidiens françaises, 2003-2021.

Le graphique a été réalisé, tout comme le premier graphique de la première partie de l'analyse, en recherchant dans les versions web des journaux le mot-clé « plombier polonais » et en notant combien d'occurrences nous trouvons chaque année en partant de 2003 jusqu'à 2021. Le graphique montre clairement que l'utilisation du *plombier polonais* dans les médias a un peu diminué depuis qu'il a été mentionné pour la première fois, mais il est définitivement encore très présent et n'a pas disparu.

Le pic de 2015 qui n'augmente que dans la ligne *Libération*, a été, lors de la vérification des graphiques, identifié comme une erreur, car de nombreux articles indiqués par le site comme relevant de cette année étaient simplement des « mis à jour » en 2015. Nous avons donc décidé de composer la deuxième partie du corpus *Libération* de 5 articles de 2013 et 5 articles de 2017. Ces périodes ont été choisies car dans le graphique réalisé sur la fréquence d'apparition du *plombier polonais* dans quatre quotidiens français, il ressortait clairement que dans tous les quatre, l'usage de la formule s'est intensifié durant ces périodes.

Pour le corpus du *Figaro* de la deuxième période d'analyse ont été relevés 20 articles du *Figaro* les plus récents correspondant à la recherche « plombier polonais » entre guillemets. Ces articles datent du 02/10/2017 au 12/10/2021. Les 20 derniers articles ont été choisis pour nous donner une idée de ce comment et dans quels contextes le *plombier polonais* est utilisé dans les articles les plus récents de l'un des plus grands journaux français.

Pour apporter quelques précisions, sur les 20 articles assemblés en deuxième partie du corpus du *Figaro*, dans 2 il n'y a aucun lien avec l'expression de notre recherche, parce que les mots « polonais » et « plombier » sont juste présents dans le corps de l'article quelque part. Dans un article cependant l'expression complète n'est pas présente, mais il est possible de comprendre la signification de « plombier polonais » à partir des mots *plombier* et *polonais* présents séparément dans le texte et 2 articles sont une répétition l'un de l'autre, donc l'un des deux sera supprimé de l'analyse.

Les articles des journaux du corpus montrent aussi que l'expression est très bien présente dans la conscience des gens, elle est souvent utilisée, et elle sert à parler de sujets divers toujours dans la mémoire discursive. En effet, dès qu'il est question de salaires dans différents pays européens, la figure du plombier polonais est évoquée pour faire développer la discussion.

Quatorze ans après son entrée fracassante dans le débat politique, à l'occasion du référendum de 2005, le « plombier polonais » n'a pas disparu des mémoires ni des craintes. C'est dans ce contexte que l'idée d'un smic européen s'est invitée dans le débat de 2019 (LF 30, 17/05/2019).

Nous pouvons donc voir que la formule est bien figée dans les médias même après presque 20 ans de son apparition initiale. Les gens la connaissent, elle n'a pas besoin d'être expliquée, elle est utilisée assez souvent et finalement, lorsque quelqu'un utilise le mot séparé « plombier » ou « polonais », il y a une forte chance que les deux soient utilisés ensemble. Dans les parties suivantes de ce travail, nous allons analyser si le sens de cette formule est toujours resté le même ou a changé lorsqu'elle a été évoquée tant d'années plus tard.

3.2. Critère de référence sociale : les manières de rappeler et de (re)définir

Comme nous l'avons expliqué dans la première partie de ce travail, le critère référentiel signifie que l'expression représente un problème qui existe « pour tous » et fait parler tout le monde. Rappelons aussi que la « notoriété » de la problématique et de la formule qui la représente ne veulent cependant pas dire que ce que l'on entend par le « problème » concerné soit univoque pour tout le monde. L'important c'est juste qu'« en tant que référent social, la formule évoque quelque chose pour tous à un moment donné » (Krieg-Planque 2009 : 55).

À l'origine, en 2005 et 2006, la formule faisait donc référence à l'inquiétude, d'une part, de la partie la plus conservatrice du public français au sujet de ce que les travailleurs d'Europe de l'Est puissent venir en France en masse et, d'autre part, à l'inquiétude de ceux qui craignaient dans ce contexte que ces travailleurs mettaient en danger les emplois et les salaires français en faisant concurrence aux travailleurs français.

Or, c'est justement pour enlever des munitions aux europhobes de tout poil, qui comptaient bien réutiliser, après leur succès de 2005, le thème du «plombier polonais» venu concurrencer le brave travailleur local, que la réforme de la directive de 1996 sur le détachement des travailleurs a été votée in extremis par les Etats, lundi. Au grand soulagement du Parlement européen : «On a enlevé de l'essence aux nationalistes», se réjouit Elisabeth Morin-Chartier, députée UMP-PPE. (LIB 15, le 10/12/2013).

Le sens originel de la formule n'a pas disparu dans la version plus récente du corpus, au contraire, le problème de l'immigration et des droits des travailleurs étant toujours bien réels et peut-être encore plus intrigants qu'au début du siècle, le *plombier polonais* a conservé son sens et fait toujours référence à la même chose.

Le travailleur détaché est devenu l'enfant illégitime du fameux «plombier polonais» et de la «concurrence libre et non faussée» qui, en 2005, avait convaincu une bonne partie de la gauche de voter non au traité constitutionnel européen (LIB 19, le 23/08/2017).

Même si la réforme de la directive est votée en 2013 (LIB 15) et les attitudes nationalistes devraient ainsi être réglés, le problème de la concurrence libre ou

« illégitime » inquiète toujours en 2017 (LIB 19) et finalement le *plombier polonais* « est toujours là » en 2019 pour *Le Figaro* :

Le plombier polonais avait fait irruption en 2005, lors du référendum sur le projet de traité constitutionnel européen. En 2019, il est toujours là, avec le maçon portugais et le travailleur agricole bulgare. Un demi-million d'Européens ont travaillé en France en 2017, en tant que «travailleurs détachés» provenant d'Allemagne, d'Espagne, de Pologne ou de Roumanie (LF 31, le 19/05/2019).

Le sujet des travailleurs détachés que tant de personnes rapportent au *plombier polonais*, circule donc de plus en plus depuis 2017, lorsqu'il a nouvellement été mis en discussion par Emmanuel Macron, qui en parlait dans ses promesses d'élections (LuiPrésident 2022). De nombreux articles reprennent la formule avec différents introducteurs soulignant son caractère de problématique connue, comme dans l'exemple suivant, où elle est utilisée avec un ajout très vif « la bataille du », mais il est à noter qu'en reprenant le sujet, l'enjeu de Macron n'est ni l'immigration ni les droits des travailleurs, ni même les soucis des entreprises employant ces travailleurs mais plutôt, comme il est suggéré dans l'article, de faire arrêter les sentiments anti-UE en France.

L'enjeu n'est pas qu'économique. Pour Emmanuel Macron, la bataille du «plombier polonais» va bien au-delà de la seule question de savoir si une entreprise peut faire travailler en France des salariés européens à moindre coût par rapport aux salariés français Il en va de l'engagement européen du président de la République, celui sur lequel il a bâti sa victoire lors de l'élection présidentielle de 2017 (LF 22, le 22/10/2017).

L'utilisation des mots comme « la bataille de » rappelle cependant que le sujet a fait beaucoup débat dans la société et beaucoup de gens ont pris parole à ce sujet, ce qui à son tour fait référence au fait que le sujet est toujours d'actualité et préoccupe les gens. Dans un article du Figaro, l'auteur résume la problématique ainsi explicitement en termes d'une risque perçue (concurrence sociale) mais aussi notamment en termes d'une « figure » qui fait peur en tant que formule elle-même, plus que la situation même qu'elle dépeint.

Mais on parle aussi beaucoup du projet de la directive européenne Bolkestein, qui vise à organiser le travail détaché au sein de l'UE. Les Français s'inquiètent du risque de concurrence sociale et de la figure du «plombier polonais» qui menace leurs emplois (LF 34, le 31/05/2020).

3.3. Critère polémique : une formule usitée mais dont on prend ses distances

Nous avons donc découvert les contextes plus exacts sur la base desquels la formule a été utilisée et est encore utilisée et dans cette partie du travail, nous analyserons ce que les gens se souviennent du sujet de l'apparition de la formule. Qu'est-ce que c'est que l'on trouve polémique et qu'est-ce qui ne peut pas s'oublier ?

Sur 50 exemples de corpus French web 2020, dans 16 cas, le *plombier polonais* est utilisé entre les guillemets.

de prétendre défendre le « plombier polonais » pour imposer que le moins cher gagne

ce qui signifie que l'énonciateur essaie de se distancer de l'utilisation de l'expression ou le signale comme telle.

Dans ce corpus Web, le *plombier polonais* est utilisé avec les introducteurs suivants : « syndrome du » à 2 reprises, « spectre du » à 2 reprises, « peur du » à 2 reprises, « anecdote du » à 1 repris, « thème du » à 1 repris, « fantasme du » à 1 repris, « crainte du » à 1 repris, « le prétendu » à 1 repris, « vanne du » à 1 repris, « épouvantail du » à 1 repris, « coup du » à 1 repris, « le méchant » à 1 repris, « une invasion de » à 1 repris, « des hordes de » à 1 repris et « les Français phantasment sur » à 1 repris.

C'est le syndrome du « plombier polonais », avancé en France lors de la campagne du référendum sur le traité constitutionnel européen

Il y a eu la peur de voir déferler des hordes de plombiers polonais dans nos cuisines en 2004.

Si nous essayons d'obtenir une confirmation des données précédentes en regardant une image plus large, à partir de 1505 lignes d'exemples, dans 63 le mot « peur du », dans 16 le mot « syndrome du », dans 9 le mot « spectre du », dans 6 « fantasme du » et dans 4 « crainte du » est présent.

Dans certains exemples, on traite le *plombier polonais* aussi en connotation négative, tel un cas où nous pouvons voir un stéréotype selon lequel les Polonais seraient des alcooliques.

où le Dow Jones fit une chute digne d'un Philippe Candeloro bourré comme un plombier polonais

Or, dans une large majorité, les évocations de la formule parlent du plombier polonais comme de quelque chose que nous ne devrions pas rabaisser, il est même parfois désigné comme un symbole de victoire contre les personnes opposées à l'immigration, il n'est généralement pas dépeint comme quelque chose de mauvais. Les gens semblent ne pas être d'accord avec l'existence et la signification de la formule et le message qu'elle était censée véhiculer pour les habitués de la formule desquels ils prennent ses distances :

les anti-libéraux qui brandissaient leur épouvantail du « plombier polonais » (le travailleur détaché) : non que je considère qu'il n'y ait pas la matière à débattre

Dans l'exemple suivant, tiré plus précisément du corpus *Libération* l'auteur émet démonstrativement un doute, en outrant le parallèle de réticence par rapport aux étrangers si un étranger archevêque de Paris serait mieux accueilli qu'un plombier étranger. Le fait que Pape soit polonais réactive la formule cette fois-ci dans un contexte assez étonnant mais certes toujours lié à un métier.

Depuis Jean Paul II, on s'est habitué à des papes non italiens. Si donc le prochain pape ne l'est pas, on soupirera que c'est du réchauffé. S'il l'est, on criera au retour en arrière, au repli sur soi, à la réaction, etc. Mais pour être évêque de Rome, faut-il s'étonner qu'on préfère un Italien ? Au Moyen Age, cela ne comptait guère, mais depuis les Temps Modernes et la montée de l'idée de nation, on y pense. Mettons-nous à la place des Romains et imaginons un étranger archevêque de Paris. Serait-il mieux accueilli qu'un plombier polonais ? (LIB 12, le 27/02/2013)

Lorsque nous parlons de dictionnaires et apportons le même exemple qu'au début de la deuxième partie du travail, à savoir :

Le plombier polonais est une expression popularisée en France au printemps 2005 lors du débat sur le projet de traité constitutionnel européen, par référence à un projet de directive européenne, très impopulaire en France, présenté par l'ex-commissaire Frits Bolkestein (Wikipedia, le 25/09/2022, cité par Sensagent Le Parisien, le 25/09/2022).

Nous pouvons voir que cet exemple illustre la situation, même dans les dictionnaires, où le « plombier polonais » est généralement quelque chose à quoi l'énonciateur (ou alors les Français plus généralement) ne veulent pas se rattacher. Dans l'article de Wikipédia, il est dit que la directive était très *impopulaire* en France, alors qu'il est dit, en même temps, que l'expression « plombier polonais » était *popularisée*. On a donc en effet l'impression que cette formule est quelque chose dont tout le monde parle, mais en même temps tout le monde la nie ou la présente comme dans une optique impersonnelle, en disant qu'elle est *utilisée*, tout en l'*utilisant*.

En parlant du corpus du *Figaro*, sur un total de 16 articles où la formule recherchée est présente, et sur 15 qui contiennent directement l'expression « plombier polonais », dans 10 cas l'expression est présentée entre guillemets. Lorsque les guillemets sont utilisés, l'auteur peut introduire dans le texte un discours qui n'est pas exactement le sien, un discours autre qui est pris sur son compte (Authier-Revuz 1996 : 102) alors que l'énonciateur s'en éloigne de fait. Telle énonciation peut aussi être appelée mise à distance (Reboul-Touré 2000 : 167). C'est le cas de tant d'exemples de l'emploi de « plombier polonais » – l'énonciateur ne veut généralement jamais se poser comme étant d'accord avec l'utilisation de l'expression mais pourtant il l'utilise.

Dans le corpus LF (partie 2017-2020), plombier polonais est utilisé avec les introducteurs « la figure du » (LF 24,34,40), « le syndrome du » (LF 28,29), « le fameux » (LF 36) ou « emblématique » (LF 21).

L'emblématique «plombier polonais» est donc non seulement bon marché, mais aussi mieux formé que son homologue français. Il est certes totalement contre-productif d'insulter les enseignants dans un pays où les professionnels de l'entreprise et ceux de l'éducation se regardent en chiens de faïence (LF 21, le 02/10/2017).

Dans le corpus LIB (partie 2013/2017), « plombier polonais » est utilisé avec les introducteurs « mythe du » (LIB 14), « le thème du » (LIB 15), « fameux » (LIB 19,20), ou « l'épisode français du » (LIB 17). Le dernier cas est un peu différent de la plupart des autres usages, car il s'agit d'une interview avec un écrivain polonais. La question du journaliste évoque la polémique par un mot qui semble minimiser la polémique et le traiter comme passé (« épisode ») mais l'évoque ainsi toujours de la manière que cette « épisode » soit connu de tous. L'écrivain polonais (tout comme la

campagne publicitaire polonaise de 2005 autrefois) souligne d'abord le côté comique de la polémique. Puis il montre, en plus, un autre cadrage possible dans le problème en ce qui concerne la concurrence : les Polonais doivent lutter avec les marques pas chères françaises :

L'épisode français du «plombier polonais» ne vous décourage pas ?

Je trouve cette histoire plus comique que dramatique. La Pologne, pays pauvre et rural, a toujours été une nation de forte émigration, la deuxième après les Irlandais. Alors, les populistes français parlent du plombier polonais et disent que le pays va mourir parce qu'il vole le travail des Français, les nôtres parlent de Citroën qui menace la production polonaise... (LIB 17, le 07/04/2017).

Plombier polonais est donc toujours et plutôt beaucoup évoqué mais dans la plupart de cas avec une mise en distance, nous pouvons voir que l'énonciateur n'est plutôt pas forcément d'accord avec l'expression évoquée. Les auteurs partagent souvent avec les lecteurs des suggestions sur la façon dont il serait juste de répondre concernant le *plombier polonais*.

Oui, il faut apprendre à se battre pour les plombiers polonais (ou arabes) et les Mexicains, pas contre eux. Pas facile (LIB 16, 09/01/2017).

L'aspect intéressant du point de vue du critère polémique est donc que lorsque, dans certains cas, la formule est utilisée pour parler de nouveaux sujets, elle est plutôt utilisée pour réfuter son sens original et les justifications de son utilisation.

3.4. Critère discursif : les variations et les développements dans l'usage

Sur 50 exemples de corpus French web 2020, dans 6 cas, le « plombier polonais » est utilisé dans un listing parmi d'autres formes de cette formule, ce qui montre qu'on peut subsumer que la formule est tellement connue qu'on peut la varier – l'évoquer tout en variant la formulation exacte :

Ceci est encore mal perçu dans notre pays où les images du « **plombier polonais** » et du « **parapluie américain** » ont la vie dure !

Il ne serait ainsi pas impossible qu'un artisan maçon ou plombier polonais propose en France ses services au salaire polonais,

Pourquoi ne pas ressortir le plombier polonais, le maçon portugais, le peintre italien et le couvreur roumain, la concurrence des pays de l'Europe

Le « créateur » du plombier polonais, Philippe de Villiers, est dans notre échantillon du corpus French web 2020 mentionné à 2 reprises dont une relie la formule également aux « rangs de la gauche » qui se sont adhésés à utiliser cette formule.

France et la Pologne, et la petite phrase malveillante reprise par M. Philippe de Villiers sur le « plombier polonais ».

Ainsi, le thème du plombier polonais , expression sortie de la bouche d'un Philippe de Villiers, a fait école dans les rangs de la gauche

La recherche du nom de « de Villiers » dans le corpus French web 2020 montre par ailleurs que si de Villiers y est mentionné 6393 fois, il n'est associé à *plombier polonais* qu'à 28 fois de celles-ci donc la formule circule bien aussi sans son nom. De Villiers est cependant toujours bien mentionné dans un article du *Figaro* qui résume l'histoire de l'apparition de la formule en 2020.

Le premier d'entre eux sera une image ayant acquis la postérité. Celle du fameux « plombier polonais ». S'appuyant sur la directive Bolkestein, le fondateur du Mouvement pour la France dénonce à la tribune de l'Assemblée nationale, comme dans les médias, la création des « travailleurs détachés » et la possibilité désormais offerte à un « plombier polonais » ou à un « architecte estonien », de venir œuvrer en France au salaire et avec les règles de protection sociale de leur pays d'origine. Une « affaire très grave » pour le parlementaire, menaçant selon lui « un million d'emplois » comme annonçant le « démantèlement de notre modèle économique et social » (LF 36, le 03/09/2020).

Rappelons donc que dans son discours, de Villiers utilisait, en plus de *plombier polonais*, un *architecte estonien*. Dans l'exemple ci-dessus du *Figaro*, qui tenait à retracer et éclairer l'historique de la formule, nous pouvons voir comment le discours original de de Villiers est cité avec une extrême précision, mentionnant même l'« architecte estonien ». Mais lorsque nous recherchons dans le corpus Frenchweb 2020 sur SketchEngine « architecte estonien », nous n'obtenons que 16 résultats, qui se réfèrent principalement à des articles de Wikipédia sur les architectes estoniens réels, tels comme :

Alar Kotli (né le 27 août 1904 à Väike-Maarja - mort le 4 octobre 1963 à Tallinn) est un architecte estonien [1].

Alors que seulement – ou tout de même – 2 occurrences citent l'ancien discours de Philippe de Villiers.

Cette affaire est très grave, car la directive BOLKESTEIN permet à un plombier polonais ou à un architecte estonien de proposer ses services en France

Enfin, lorsque nous recherchons « jardinier estonien », une expression générée dans les médias, parfois également présente dans les propos cités de Ph. de Villiers, nous obtenons même 3 exemples, dont ceci :

dit en passant est une "trouvaille" de Philippe de Villiers, comme d'ailleurs le "maçon letton" et le "jardinier estonien".

Donc l'« architecte » ou « jardinier estonien » est plutôt faiblement présent dans notre corpus mais pourtant pas inexistant non plus. Or, si jamais présent, c'est plutôt dans une continuité libre de la formule devenu le noyau de l'image véhiculée –plombier polonais – qu'elle circule toujours tant pour rappeler le débat initial que pour discuter d'autres sujets.

Comme une fois que de Villiers avait lancé la formule, l'aspect qui importait dans la polémique surtout pour le gauche était la régulation des droits des travailleurs détachés, cet aspect-là a créé aussi des variations diverses et même outrées de la formule dans les discours. Une application amusée de la formule discute en 2013 dans *Libération* le problème de dumping social en mettant en scène même des plombiers extraterrestres concurrents de « Terriens de souche ».

L'avantage d'un tel développement serait en outre que, si les extraterrestres débarquaient, ils trouveraient une planète unie pour s'opposer à eux. Les Martiens ne pourraient pas imposer leur **dumping social** même s'ils étaient prêts à travailler pour quatre fois moins cher qu'au Bangladesh. C'est trop facile pour eux, avec huit mains et neuf pieds. La compétitivité a ses limites. Le plombier polonais n'était que de la petite bière allemande à côté du plombier martien. Chaque équipe de foot ferait jouer des Martiens naturalisés. Le garçon de café traînard ne pourrait pas nous répondre : «Je n'ai que deux mains.» Et tous les Terriens de souche réclameraient un renforcement des frontières du monde (LIB 11, le 11/01/2013).

Ce qui est intéressant, c'est que si dans les articles de *Libération* 2013, tous les auteurs semblent faire référence au plombier polonais comme à quelque chose qui était présent dans le passé, tel un problème résolu, en 2017 la plupart des articles se servent de la formule à nouveau comme en faisant référence à une chose présente dans ce moment-là. C'est évidemment à cause de l'émergence du sujet des droits des travailleurs détachés, problématique relevé par Macron, mais nous pouvons en conclure que la formule est alors à nouveau (et ainsi toujours) utilisée pour décrire les problèmes d'actualité, et pas seulement pour se référer aux anciens. La dynamique dans le corpus LF (2017-2022) n'est pas similaire, car les résultats de la partie la plus récente du corpus référant au plombier polonais au passé ou au présent sont grossièrement divisés en deux. Dans un corpus qui s'étale moins dans le temps mais plus dans la fréquence d'emploi, le « plombier polonais » est donc souvent toujours utilisé aussi pour rappeler l'histoire.

En son temps, la France de Jacques Chirac s'inquiétait déjà de l'ouverture des frontières au «plombier polonais». L'actuel président affiche le même souci de prendre sous son aile des métiers français injustement concurrencés (LF 23, le 22/10/2017).

Mais il est également utilisé pour parler de problèmes qui ne sont pas directement liés à l'ancien discours de Philippe de Villiers. C'est pour cadrer avant tout toutes complications survenant en matière d'emploi que la référence au plombier polonais peut toujours servir. Par exemple pour discuter les conditions de travail des sous-traitants de commandes (LF 27) ou celles des pompiers volontaires (LF 29).

Ce qui exclut les tâches qui relèvent de la décision, de la planification, de la préparation et de la coordination des activités. Toutes restent du ressort d'EDF. Et d'expliquer que ces sous-traitants ne sont pas des «plombiers polonais» mais les grands industriels, seuls à mêmes de «gérer la maintenance de leur propre matériel» (LF 27, le 05/07/2018).

En France, 80% des pompiers sont volontaires : leur engagement bénévole, en plus de leur activité professionnelle, constitue la base du système de secours. Mais cette organisation est menacée par une directive européenne qui limite le temps de travail. Adoptée en 2003 par Bruxelles, elle devait harmoniser le temps de travail en Europe pour lutter "contre le dumping social et le syndrome du plombier polonais", selon la FNSP. Si les interventions des pompiers volontaires sont considérées comme du travail, "notre système de secours s'écroule", s'alarme-t-elle (LF 29, le 06/03/2019).

Et c'est surtout dans les discussions de toutes sortes de réglementations concernant le travail que la référence au *plombier polonais* peut revenir.

Lorsqu'un médecin ou un avocat veulent s'installer aujourd'hui en France, ils doivent en formuler la demande auprès des ordres professionnels, comme les chambres consulaires pour les secteurs de l'industrie ou du commerce. Le problème qui se profile est bien un retour au principe de pays d'origine (PPO), qui avait alimenté la figure du plombier polonais avant d'être écarté en 2006 (LF 24, le 30/11/2017).

Enfin, l'emploi de la formule *plombier polonais* ne s'arrête pas aux domaines connus des travailleurs et de l'immigration.

En 2003, Bruxelles voulait limiter le temps de travail pour protéger les travailleurs salariés menacés par la déréglementation et le syndrome du «plombier polonais». Aujourd'hui, les menaces imprévisibles sont multiples, du dérèglement climatique au terrorisme (LF 28, le 11/11/2018).

Dans cet exemple, l'auteur fait un jeu de mots en juxtaposant les dérèglements du *plombier polonais* à d'autres « problèmes » comme changement climatique et terrorisme.

Dans l'exemple suivant, il est noté que c'est vrai, le « plombier polonais » n'est plus peut-être le thème le plus pertinent, parce que désormais on parle plutôt du covid. Mais pour diriger le sujet vers le virus, il est apparemment toujours confortable d'utiliser la formule, en se référant par conséquent à quelque chose de problématique, mais prouvant en même temps le point que la formule « plombier polonais » peut être utilisée pour se référer également à d'autres problèmes, non seulement migrants ou main d'œuvre peu chère.

Sans relais pour s'adresser à l'opinion, le président de la République peut bien clamer du matin au soir qu'il a fait avancer l'Europe sociale, pas grand monde ne remarquera dans sa vie quotidienne la disparition du plombier polonais. Tout le monde observera en revanche les lenteurs de la campagne de vaccination et les difficultés d'approvisionnement en vaccin contre le Covid (LF 37, le 29/04/2021).

Il y a encore davantage d'exemples dans notre corpus où il est visible que la formule sert à parler, à faire référence à de nouveaux problèmes, telle une image préconçue pour affronter d'autres problèmes. Pour faire le lien, ces problèmes sont cependant en quelque sorte liés au passé de la formule.

Depuis, l'intégration européenne a considérablement progressé. Il n'est plus temps de dénoncer le plombier polonais. Celui-ci a pris sa revanche, par le truchement de ces chauffeurs routiers et de ces aides-soignantes qui manquent au Royaume-Uni après le Brexit (LF 38, le 07/12/2021).

Donc, comme visible, le *plombier polonais* peut être utilisé pour parler du Brexit. Certains des exemples les plus extrêmes et les plus créatifs incluent par exemple la réforme des tribunaux polonais. Ici, la formule est utilisée pour faire référence aux réformes judiciaires polonaises, qui ont mérité beaucoup d'attention négative de la part des politiciens de gauche en Europe. On sert donc d'un problème et d'une ancienne expression désignant le « plombier polonais » pour traiter d'un nouveau problème en lien avec l'image de la Pologne, ce qui fait en fait doubler ici une image négative véhiculée par l'expression en puissance.

En 2005, la figure du «plombier polonais», symbole de la dérégulation économique et migratoire, cristallisait l'opposition du peuple français au projet de Constitution européenne. Plus de quinze ans après, c'est une autre figure, celle du juge polonais, qui cristallise les tensions (LF 40, le 12/10/2021).

A ce qu'il paraît, tant qu'il y aura des gens, qui trouveront cette formule confortable à utiliser pour étayer leurs rhétoriques, nous ne pouvons pas dire que l'expression « plombier polonais » ait disparu du discours.

Conclusion

Dans ce mémoire de licence, nous nous sommes concentrés à l'analyse d'une formule discursive, « plombier polonais ». Nous avons étudié son histoire de formulation et nous avons détaillé comment cette formule s'est figée dans la mémoire discursive des locuteurs français et en français et même dans d'autres langues. Pour l'analyse, nous avons constitué un corpus composé de 60 articles issus de deux grands quotidiens français (*Le Figaro* et *Libération*) ayant employé cette expression lors de son apparition en 2005 ainsi que plus tard, jusqu'aux derniers temps (le corpus s'étend jusqu'à 2021). Nous avons également consulté un gros corpus web et de nombreuses autres ressources.

Etant donné le sens des mots composant la formule, nous nous attendions à ce qu'elle soit principalement utilisée pour décrire la situation en Pologne ou pour parler des Polonais. Or, l'une des découvertes les plus surprenantes que nous avons faites dans ce travail, c'est que la formule était surtout utilisée pour parler de la société française, des soucis et des joies des Français. Pour que *plombier polonais* devienne une expression connue de beaucoup, sinon de tous, il fallait certes qu'il y ait des stéréotypes existants entre les nations européennes, mais il n'était peut-être même pas absolument nécessaire que le processus démarre, vu qu'il y avait aussi déjà des formules précédentes, avec des usages similaires, comme *le dumping social*, en cours d'utilisation.

Dans la première partie du travail, nous avons alors observé et appris comment la formule est apparue pour la première fois dans les médias français lorsque la société française discutait de l'acceptation de la directive Bolkestein et du référendum sur la constitution européenne. La formule a d'abord été utilisée pour soutenir une campagne politique de droite française dont le but était de lutter contre l'immigration en provenance d'Europe de l'Est. Cette campagne était à l'époque soutenue à la fois par certains d'entre droite, parce qu'ils étaient contre l'immigration elle-même, et aussi par certains d'entre gauche, parce qu'ils n'aimaient pas l'idée d'aggraver les conditions de travail des locaux, que l'immigration pouvait causer. Après ce cadrage, nous nous sommes concentrés à la définition de la notion de formule, en expliquant

par un sondage des usages et de nombreux exemples pourquoi et comment notre formule conforme à cette définition.

Donc, déjà au début, la formule n'était pas utilisée pour vraiment parler des travailleurs d'Europe de l'Est et de leurs conditions de travail ou de leurs problèmes, mais seulement des problèmes français. Nous avons compris, dans la deuxième partie de ce travail, à partir de la littérature et des articles du corpus, que les problèmes des Français n'étaient cependant pas non plus compris sans ambiguïté, une partie des gens s'opposant aux étrangers travaillant dans le pays et l'autre partie s'opposant au libéralisme en général, donnant à la formule déjà au départ un sens un peu différencié dans les deux journaux du corpus. Les deux journaux dialoguaient donc avec ces différentes acceptions et enjeux de la formule. Les articles de *Libération* étaient majoritairement favorables à la directive, la plupart exprimaient des opinions et ne parlaient pas des événements, et certains d'entre eux étaient clairement rédigés d'une manière qui laissait penser qu'ils servaient à inviter les électeurs de gauche à voter « oui » au référendum. Les articles du *Figaro* semblent bien plus sérieux, et analysants, mais aussi très ironiques, et surtout très favorables à la directive. Nous avons montré aussi que la propagation de la formule a ensuite été intensifiée par une campagne touristique polonaise détournant la formule à son profit.

Dans la troisième partie du mémoire, nous avons découvert que la formule revient encore et encore dans la langue, lorsque les gens dans la société parlent des sujets de l'immigration ou des travailleurs détachés, mais une fois réincarnée, elle peut s'écarter de son sens d'origine et aider les énonciateurs à parler de différents sujets dans un contexte similaire. Les gens en parlent pour se souvenir de l'ancien, mais aussi pour parler de problèmes similaires dans le présent, par exemple la promesse de Macron aux élections présidentielles de s'occuper des travailleurs détachés a aidé à nouveau propager la formule, mais aussi pour parler de problèmes nouveaux, comme covid ou Brexit. Dans la partie plus récente du corpus, la formule est plus fréquemment évoquée dans *Le Figaro*, se concentrant à nouveau sur les travailleurs détachés et leurs conditions de travail et d'emploi, étant donné que celles-ci sont désormais imposées à égalité avec les locaux pour les employeurs pour empêcher leur emploi excessif en France. Les articles de *Libération* sont plutôt des remémorations des événements passés, et là encore, écrits dans un style plus humoristique et ironique, alors que *Le Figaro* est plus sérieux.

Il s'est révélé enfin que le « plombier polonais » est très connu dans la mémoire discursive française et n'a pas besoin d'être expliqué davantage. Il a même été lexicalisé dans divers dictionnaires et livres. Nous avons découvert que les personnes qui l'utilisent s'adhèrent rarement à la formule, tant à l'époque où elle a été créée que maintenant, mais ils l'utilisent toujours, en prenant leurs distances. Souvent, quand elle est mentionnée, les gens ironisent, pour montrer leur désaccord avec elle. Les attitudes et l'humour dans ce domaine sont par ailleurs un thème distinct, qui pourrait nécessiter une étude plus approfondie à leur sujet.

Le travail a nous montré à quel point une expression qui a été lancée et qui a gagné suffisamment de popularité peut être polyvalente, largement diffusée et implacable. Il est intéressant de noter que pour tout le monde, cette expression signifie une sorte de controverse, et il est très nécessaire d'être conscient de toute la controverse qu'une seule paire de mots peut contenir. L'usage discursif de la langue est un système complexe qui décrit les sentiments et les opinions des gens et les mots peuvent souvent affecter ce que nous pensons ou comment. C'est quelque chose auquel nous devrions être beaucoup plus attentifs car il existe de nombreuses expressions similaires au « plombier polonais » dans les langues qui sont souvent utilisées à la légère, ou sans penser à leur sens plus profond et à ce que cela dit de nous ou des perspectives plus larges en général.

Bibliographie

20minutes.fr. 2006. « Chômage : bilan 2005 ». Dans *20minutes.fr*, 13 février. En ligne : <https://www.20minutes.fr/societe/6749-20060213-chomage-bilan-2005#:~:text=00%3A00,Apr%C3%A8s%20un%20pic%20%C3%A0%2010%25%20en%20f%C3%A9vrier%2C%20le%20ch%C3%B4mage%20a,5%25%20de%20la%20population%20active>. Consulté le 25 janvier 2023.

AUTHIER-REVUZ, J. 1996. « Remarques sur la catégorie de l’îlot textuel ». En *Cahiers du français contemporain*, no. 3, p. 91-115.

BALVAY, A. Encyclopédie Universalis. Consulté pour l’entrée « constitution européenne ». En ligne : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/constitution-europeenne/>. Consulté le 21 septembre 2022.

BAUTZMANN, A. 2007. « Spécial Présidentelles 2007 : Cinq Questions à ...: Philippe de Villiers ». *Diplomatie No. 25 (MARS - AVRIL 2007)*, p. 68-69. En ligne : <https://www.jstor.org/stable/26980910>. Consulté le 25 septembre 2022.

CHRUŚCIEL, P. 2018. « La formule plombier polonais dans la presse écrite ». *Orbis Linguarum vol. 50/2018*, p. 37-49. En ligne: <http://cejsh.icm.edu.pl/cejsh/element/bwmeta1.element.desklight-6575fa4a-8bb7-4147-af76-403d90818ccc/c/chrosciel.pdf>. Consulté le 18 septembre 2022.

Cordial. Dictionnaire en ligne, consulté pour l’entrée « polonophobie » : <https://www.cordial.fr/dictionnaire/definition/polonophobie.php>. Consulté le 20 décembre 2022.

ERILAIID, T. 2005. « Poolakad heidavad turismireklaamiga prantslaste üle nalja ». *Õhtuleht*, le 27 juin. En ligne : <https://www.oh tuleht.ee/176476/poolakad-heidavad-turismireklaamiga-prantslaste-ule-nalja>. Consulté le 20 novembre 2022.

EUR-Lex. L'accès au droit de l'Union européenne. En ligne : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32006L0123>.

Consulté le 1 février 2023.

European Commission. The official website. Josep Borrell Fontelles. En ligne : [https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/borrell-](https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/borrell-fontelles_en#timeline)

[fontelles_en#timeline](https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2019-2024/borrell-fontelles_en#timeline). Consulté le 2 février 2023.

Eurotopics a. 2022. Le Monde. En ligne : <https://www.eurotopics.net/fr/148683/le-monde>. Consulté le 15 septembre 2022.

Eurotopics b. 2022. Libération. En ligne : <https://www.eurotopics.net/fr/148696/%20liberation>. Consulté le 15 septembre 2022.

Eurotopics c. 2022. Le Figaro. En ligne : <https://www.eurotopics.net/fr/148679/le-figaro>. Consulté le 15 septembre 2022.

Eurotopics d. 2022. La Croix. En ligne : <https://www.eurotopics.net/fr/148661/la-croix>. Consulté le 16 septembre 2022.

Eurotopics e. 2022. Le Parisien. En ligne : <https://www.eurotopics.net/fr/178001/le-parisien>. Consulté le 23 octobre 2022.

FANUCCHI, B. 2005. « La Pologne vend son plombier ». Dans *Le Parisien*, 5 octobre. En ligne : <https://www.leparisien.fr/politique/la-pologne-vend-son-plombier-29-06-2005-2006080422.php>. Consulté le 18 septembre 2022.

Geneanet. Consulté pour l'entrée « Jacques Chirac » : <https://gw.geneanet.org/gntstarchirac?lang=en&n=chirac&oc=0&p=jacques+rene>.

Consulté le 26 janvier 2023.

Geneanet. Consulté pour l'entrée « Philippe de Villiers » : <https://gw.geneanet.org/wikifrat?lang=fr&n=le+jolis+de+villiers+de+saintignon&oc=0&p=philippe>. Consulté le 26 janvier 2023.

HOEKMAN, B. & MATTOO, A. & SAPIR, A. 2007. « The Political Economy of Services Trade Liberalization: A Case for International Regulatory Cooperation? ». *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 23, no. 3, p. 367–391. En ligne: <http://www.jstor.org/stable/23606696>. Consulté le 14 septembre 2022.

KRIEG-PLANQUE, A. 2003. « *Purification ethnique* » : Une formule et son histoire. Paris : CNRS.

KRIEG-PLANQUE, A. 2009. *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté.

KÜHNHARDT, L. 2008. « "1979 – 1993: Economies Integrated" ». *European Union - The Second Founding: The Changing Rationale of European Integration, 1st ed.* Nomos Verlagsgesellschaft mbH, p. 156-190. En ligne : <http://www.jstor.org/stable/j.ctv941vm5.7>. Consulté le 8 septembre 2022.

LARANÉ, A. 2021. « 29 mai 2005 Le peuple français dit non au traité constitutionnel ». Dans *herodote.net*, 27 février. En ligne : https://www.herodote.net/29_mai_2005-evenement-20050529.php. Consulté le 25 septembre 2022.

Larousse. Dictionnaire en ligne, consulté pour l'entrée « travailleur détaché » : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/travailleur/79291#11079456>. Consulté le 14 septembre 2022.

Larousse. Dictionnaire en ligne, consulté pour l'entrée « dumping social » : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dumping/26973#525283>. Consulté le 16 octobre 2022.

LeRobert. Dictionnaire en ligne, consulté pour l'entrée « apocryphe » : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/apocryphe>. Consulté le 20 décembre 2022.

LeRobert. Dictionnaire en ligne, consulté pour l'entrée « plombier » :
<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/plombier>. Consulté le 17 septembre 2022.

LeRobert. Dictionnaire en ligne. *Notre histoire*. En ligne :
<https://www.lerobert.com/notre-histoire.html>. Consulté le 15 novembre 2022.

Le site web officiel de l'Union européenne. *Histoire de l'Union européenne 1945-1959*. En ligne : https://european-union.europa.eu/principles-countries-history/history-eu/1945-59_fr. Consulté le 21 janvier 2023.

Le site web officiel du Parlement européen. Fichiers thématiques sur l'Union européenne: *Le traité de Lisbonne*. En ligne :
<https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/5/the-treaty-of-lisbon>. Consulté le 15 septembre 2022.

LÉCHENET, A. 2017. « Les communes qui ont voté "Non" en 2005 ont-elles voté Le Pen ou Mélenchon? » Dans *slate.fr*, 13 mai. En ligne :
<https://www.slate.fr/story/145509/second-tour-de-2017-spectre-2005>. Consulté le 2 février 2023.

LuiPrésident. Vérificateur de promesses électorales. « Emmanuel Macron : Redéfinir les règles du détachement des travailleurs ». En ligne :
<https://www.luipresident.fr/emmanuel-macron/engagement/redefinir-regles-du-detachement-des-travailleurs/>. Consulté le 13 janvier 2023.

MARLING, R. & KÄSPER, M. 2020. « Prediscourses as a Discourse Analytical Tool: Tracing Specters of Marx in Estonian Media Discourse. » In: Angelique Majory (Ed.). *Understanding Discourse Analysis*. New York: Nova Science Publishers, p. 117–149.

NOYES, D. 2018. « Blaming the Polish Plumber, Blaming the French Voter: Bogeys and Attributions of Belief in Liberal Politics. » *Journal of American Folklore* 1 January 2018; 131 (522), p. 426–434. DOI:
<https://doi.org/10.5406/jamerfolk.131.522.0426>.

NICOLAÏDIS, K. 2007. „Trusting the Poles? Constructing Europe through mutual recognition“. *Journal of European Public Policy*, 14:5, p. 682-698, DOI: [10.1080/13501760701427847](https://doi.org/10.1080/13501760701427847).

NOWAK, J. 2014. « "Polska. Spring into" - kontrowersyjna promocja Polski w Wielkiej Brytanii ». Dans *Wirtualna Polska turystyka*, 2 juin. En ligne : <https://turystyka.wp.pl/polska-spring-into-kontrowersyjna-promocja-polski-w-wielkiej-brytanii-6044414719664769a>. Consulté le 18 septembre 2022.

PAVEAU, M-A. 2006. *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle.

PROMT.one. Dictionnaire en ligne, consulté pour l'entrée « plombier » du français vers le russe : <https://www.online-translator.com/translation/french-russian/plombier>. Consulté le 25 septembre 2022.

PROMT.one. Dictionnaire en ligne. Discover the possibilities of PROMT neural machine translation. En ligne : <https://www.online-translator.com/translation>. Consulté le 20 décembre 2022.

REBOUL-TOURÉ, S. 2000. « « C'est très italien » quelques marques linguistiques pour déjouer les stéréotypes. » *L'Italie en stéréotypes Analyse de textes touristiques*, p.153-171. Université Paris III - Sorbonne Nouvelle.

RIOUX, C. 2005. « France - Le «plombier polonais» est de retour ». Dans *Le Devoir*, 29 juin. En ligne : <https://www.ledevoir.com/monde/europe/85200/france-le-plombier-polonais-est-de-retour>. Consulté le 22 novembre 2022.

SARALE, J. M. 2015. « Formule discursive, argumentation et dialogisme transdiscursif : le "plombier polonais" dans le débat public de 2005 sur l'Europe. » *Julien Auboussier & Toni Ramoneda. L'Europe en contre-discours. , 948 (série Linguistique, sémiotique et communication, n° 58)*, p. 95-114. Presses Universitaires de Franche-Comté, Annales Littéraires de l'Université De Franche-Comté. 978-2-

84867-533-6. hal-01834679. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01834679>. Consulté le 22 septembre 2022.

Sensagent Le Parisien. Dictionnaire en ligne, consulté pour l'entrée « plombier polonais » : <https://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Plombier%20polonais/fr-fr/>. Consulté le 29 septembre 2022.

SCHLEGEL, J.-L. 1995. « Philippe de Villiers, Ou Les Valeurs de l'enracinement ». *Esprit (1940-), no. 209 (2) (1995)*, p. 54–67. En ligne : <http://www.jstor.org/stable/24275738>. Consulté le 22 janvier 2023.

Trésor de la Langue Française informatisé. Dictionnaire en ligne, consulté pour l'entrée « plombier » : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3375795315;> Consulté le 16 septembre 2022.

Trésor de la Langue Française informatisé. Dictionnaire en ligne, consulté pour l'entrée « polonais » : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?27;s=3375795315;r=2;nat=;sol=1;> Consulté le 16 septembre 2022.

Wirtualna Polska. 2005. Polski hydraulik marzeniem Francuzek. Dans *Wirtualna Polska*, 22 juin. En ligne : <https://wiadomosci.wp.pl/polski-hydraulik-marzeniem-francuzek-6108716763079809a>. Consulté le 18 septembre 2022.

ZUCHOWICZ, K. 2019. « Polski hydraulik był twarzą wejścia do UE. Odnaleźliśmy go po 15 latach ». Dans *naTemat*. En ligne : <https://natemat.pl/361601,polski-hydraulik-byl-twarza-wejscia-do-ue-odnalezlismy-go-po-15-latach>. Consulté le 18 septembre 2022.

Corpus

Libération

LIB 1 = LIBÉRATION. (2005). Des Pages jaunes pour Frits Bolkestein ? *Libération*, 11 avril. En ligne : https://www.liberation.fr/france/2005/04/11/des-pages-jaunes-pour-frits-bolkestein_516003/. Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 2 = GLUCKSMANN, A. (2005). L'Union contre le narcissisme ? *Libération*, 25 avril. En ligne : https://www.liberation.fr/tribune/2005/04/25/l-union-contre-le-narcissisme_517569/. Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 3 = PIKETTY, T. (2005). Bolkestein, pas Frankenstein. *Libération*, 2 mai. En ligne : https://www.liberation.fr/tribune/2005/05/02/bolkestein-pas-frankenstein_518424/. Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 4 = SOULÉ, V. (2005). «Le non, ce serait une génération perdue». *Libération*, 17 mai. En ligne : https://www.liberation.fr/france/2005/05/17/le-non-ce-serait-une-generation-perdue_520006/. Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 5 = QUINIO, P. (2005). La gauche européenne au secours du oui. *Libération*, 19 mai. En ligne : https://www.liberation.fr/evenement/2005/05/19/la-gauche-europeenne-au-secours-du-oui_520220/. Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 6 = MARCELLE, P. (2005). Un conte. *Libération*, 19 mai. En ligne : https://www.liberation.fr/tribune/2005/05/19/un-conte_520317/. Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 7 = ROSTAIN, S. (2005). A la recherche du centre de l'Europe. *Libération*, 21 mai. En ligne : https://www.liberation.fr/medias/2005/05/21/a-la-recherche-du-centre-de-l-europe_520584/. Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 8 = GARRIGOS, R. et ROBERTS, I. (2005). Eurovision: le plan B. *Libération*, 21 mai. En ligne: https://www.liberation.fr/medias/2005/05/21/eurovision-le-plan-b_520590/. Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 9 = LARIVIÈRE, D.S. (2005). Nous vivons un climat de guerre civile. *Libération*, 23 mai. En ligne : https://www.liberation.fr/tribune/2005/05/23/nous-vivons-un-climat-de-guerre-civile_520826/. Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 10 = THENARD, J.-M. (2005). Dégradation. *Libération*, 25 mai. En ligne : https://www.liberation.fr/evenement/2005/05/25/degradation_520974/ Consulté le 17 septembre 2022.

LIB 11 = LINDON, M. (2013). Le passeport, spécialité mondiale. *Libération*, 11 janvier. En ligne : https://www.liberation.fr/cinema/2013/01/11/le-passeport-specialite-mondiale_873406/. Consulté le 27 septembre 2022.

LIB 12 = BRAGUE, R. (2013). Papoter sur la papauté ? *Libération*, 27 février. En ligne : https://www.liberation.fr/societe/2013/02/27/papoter-sur-la-papaute_885105/. Consulté le 27 septembre 2022.

LIB 13 = TOURANCHEAU, P. (2013). La saga des Postiches : il était une fois des garçons de Belleville. *Libération*, 11 mars. En ligne : https://www.liberation.fr/evenements-libe/2013/03/11/la-saga-des-postiches-il-etait-une-fois-des-garcons-de-belleville_887670/. Consulté le 27 septembre 2022.

LIB 14 = ALEMAGNA, L. (2013). Dumping social : va y avoir du porc ! *Libération*, 21 juin. En ligne : https://www.liberation.fr/futurs/2013/06/21/dumping-social-va-y-avoir-du-porc_912888/. Consulté le 27 septembre 2022.

LIB 15 = QUATREMER, J. (2013). Dumping social : les eurodéputés rassurés. *Libération*, 10 décembre. En ligne : https://www.liberation.fr/futurs/2013/12/10/dumping-social-les-eurodeputes-rassures_965631/. Consulté le 27 septembre 2022.

LIB 16 = LIPIETZ, A. (2017). Au fond du trou, posons les questions qui fâchent. *Libération*, 9 janvier. En ligne : https://www.liberation.fr/debats/2017/01/09/au-fond-du-trou-posons-les-questions-qui-fachent_1540054/. Consulté le 27 septembre 2022.

LIB 17 = CHAMPENOIS, S. (2017). Quais du polar, plein Est Entretien avec Zygmunt Miloszewski. *Libération*, 7 avril. En ligne : https://www.liberation.fr/livres/2017/04/07/quais-du-polar-plein-est-entretien-avec-zygmunt-miloszewski_1561251/. Consulté le 27 septembre 2022.

LIB 18 = ROBINE, J. (2017). La «race», éternel tabou de cette élection et des précédentes. *Libération*, 4 mai. En ligne : https://www.liberation.fr/debats/2017/05/04/la-race-eternel-tabou-de-cette-election-et-des-precedentes_1567298/. Consulté le 27 septembre 2022.

LIB 19 = QUATREMER, J. (2017). Travailleurs détachés : Macron face à l'Europe de l'Est. *Libération*, 23 août. En ligne : https://www.liberation.fr/france/2017/08/23/travailleurs-detaches-macron-face-a-l-europe-de-l-est_1591584/. Consulté le 27 septembre 2022.

LIB 20 = QUATREMER, J. (2017). Emmanuel Macron veut bétonner le détachement des travailleurs. *Libération*, 25 août. En ligne : https://www.liberation.fr/debats/2017/08/25/emmanuel-macron-veut-betonner-le-detachement-des-travailleurs_1812670/. Consulté le 27 septembre 2022.

Le Figaro

LF 1 = LE FIGARO/ PARTICULIER. (2005). Les enjeux de la proposition de directive "Bolkestein". *Le Figaro*, 1 mai. En ligne : https://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/c_46121/les-enjeux-de-la-proposition-de-directive-bolkestein. Consulté le 7 septembre 2022.

LF 2= AVRIL, P. (2006). La vieille Europe se méfie des travailleurs de l'Est. *Le Figaro*, 8 février. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/international/2006/02/08/01003-20060208ARTFIG90182->

[la_vieille_europe_se_mefie_des_travailleurs_de_l_est_.php](#). Consulté le 7 septembre 2022.

LF 3= ROUSSELIN, P. (2006). Bolkestein : l'occasion manquée. *Le Figaro*, 13 février. En ligne : https://www.lefigaro.fr/debats/2006/02/13/01005-20060213ARTFIG90182-bolkestein_l_occasion_manquee_.php. Consulté le 7

septembre 2022.

LF 4= P.A. (2006). Droit du travail, pays d'origine : les autres mesures de la directive en suspens. *Le Figaro*, 14 février. En ligne : [https://www.lefigaro.fr/international/2006/02/14/01003-20060214ARTFIG90095-](https://www.lefigaro.fr/international/2006/02/14/01003-20060214ARTFIG90095-droit_du_travail_pays_d_origine_les_autres_mesures_de_la_directive_en_suspens.p)

[droit_du_travail_pays_d_origine_les_autres_mesures_de_la_directive_en_suspens.p](#)
[hp](#). Consulté le 7 septembre 2022.

LF 5= PERRAULT, G. (2006). Villiers : «La nouvelle directive Bolkestein est un mensonge». *Le Figaro*, 16 février. En ligne : [https://www.lefigaro.fr/actualite/2006/02/16/01001-20060216ARTFIG90011-](https://www.lefigaro.fr/actualite/2006/02/16/01001-20060216ARTFIG90011-villiers_la_nouvelle_directive_bolkestein_est_un_mensonge.php)

[villiers_la_nouvelle_directive_bolkestein_est_un_mensonge.php](#). Consulté le 7 septembre 2022.

LF 6= AVRIL, P. (2006). La directive Bolkestein adoptée dans la douleur. *Le Figaro*, 17 février. En ligne : [https://www.lefigaro.fr/international/2006/02/17/01003-20060217ARTFIG90188-](https://www.lefigaro.fr/international/2006/02/17/01003-20060217ARTFIG90188-la_directive_bolkestein_adoptee_dans_la_douleur.php)

[la_directive_bolkestein_adoptee_dans_la_douleur.php](#). Consulté le 8 septembre 2022.

LF 7= THERARD, Y. (2006). Actionnariat et patriotisme économique. *Le Figaro*, 6 mars. En ligne : https://www.lefigaro.fr/debats/2006/03/06/01005-20060306ARTFIG90148-actionnariat_et_patriotisme_economique.php

Consulté le 8 septembre 2022.

LF 8= LE FIGARO. (2006). La fusion Suez-GDF, Villepin et la politique du «mi-mi». *Le Figaro*, 13 mars. En ligne : https://www.lefigaro.fr/debats/2006/03/13/01005-20060313ARTFIG90318-la_fusion_suez_gdf_villepin_et_la_politique_du_mi_mi.php.

Consulté le 8 septembre 2022.

LF 9= AVRIL, P. (2006). Paris ouvre une petite porte au plombier polonais. *Le Figaro*, 14 mars. En ligne : https://www.lefigaro.fr/international/2006/03/14/01003-20060314ARTFIG90096-paris_ouvre_une_petite_porte_au_plombier_polonais.php.

Consulté le 8 septembre 2022.

LF 10= JAIGU, C. (2006). Les sarkozystes défendent leur vision de la «rupture». *Le Figaro*, 20 mars. En ligne : https://www.lefigaro.fr/actualite/2006/03/20/01001-20060320ARTFIG90183-les_sarkozystes_defendent_leur_vision_de_la_rupture.php.

Consulté le 8 septembre 2022.

LF 11= OLLIVER, E. (2006). Jeu de piste. *Le Figaro*, 30 mars. En ligne : https://www.lefigaro.fr/2006/03/30/03004-20060330ARTFIG90061-jeu_de_piste.php. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 12= VERHOFSTADT, G. (2006). Dans un monde qui avance, l'Europe doit cesser d'ergoter. *Le Figaro*, 21 avril. En ligne : https://www.lefigaro.fr/debats/2006/04/21/01005-20060421ARTFIG90090-dans_un_monde_qui_avance_l_europe_doit_cesser_d_ergoter.php. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 13= PATTEN, C. (2006). L'analphabétisme économique, péché mignon des élites politiques françaises. *Le Figaro*, 27 avril. En ligne : https://www.lefigaro.fr/debats/2006/04/27/01005-20060427ARTFIG90160-l_analphabetisme_economique_peche_mignon_des_elites_politiques_francaises.php.

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 14= LE FIGARO/ SERVICES POLITIQUE, SOCIÉTÉ ET « LE FIGARO ÉCONOMIE » (2006). 2002 - 2006 : quatre ans après, le point sur douze dossiers. *Le Figaro*, 5 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/actualite/2006/05/05/01001-20060505ARTWWW90769-_quatre_ans_apres_le_point_sur_douze_dossiers.php. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 15= BORMAUD, F.-X. (2006). 2002 - 2006 : quatre ans après, le point sur douze dossiers. *Le Figaro*, 8 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/actualite/2006/05/08/01001-20060508ARTFIG90109-_quatre_ans_apres_le_point_sur_douze_dossiers.php. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 16= VINOUCUR, J. (2006). Oubliez Clearstream : le vrai scandale français, c'est l'immobilisme des élites. *Le Figaro*, 11 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/debats/2006/05/11/01005-20060511ARTFIG90186-oubliez_clearstream_le_vrai_scandale_francais_c_est_l_immobilisme_des_elites.php. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 17= THEDREL, A. (2006). Le gouvernement prend un virage antilibéral à Varsovie. *Le Figaro*, 11 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/international/2006/05/11/01003-20060511ARTFIG90061-le_gouvernement_prend_un_virage_antiliberal_a_varsovie.php. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 18 = THEDREL, A. (2006). Bastion du catholicisme. *Le Figaro*, 26 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/international/2006/05/26/01003-20060526ARTFIG90075-bastion_du_catholicisme.php. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 19 = D'ORCIVAL, F. (2006). Quand l'impôt tue le travail... et l'Europe. *Le Figaro*, 26 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2006/05/26/01006-20060526ARTWWW90354-quand_l_impot_tue_le_travail_et_l_europe.php. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 20 = DENIAU, J.-F. (2006). Qui a peur de l'indépendance du Monténégro ? *Le Figaro*, 27 mai. En ligne : https://www.lefigaro.fr/debats/2006/05/27/01005-20060527ARTFIG90396-qui_a_peur_de_l_independance_du_montenegro_.php. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 21 = ROBIN, J.-P. (2017). Les Français sont-ils des bras cassés sur le marché européen du travail ? *Le Figaro*, 2 octobre. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/vox/economie/2017/10/02/31007-20171002ARTFIG00069-les-francais-sont-ils-des-bras-casses-sur-le-marche-europeen-du-travail.php>. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 22 = Bourmaud, François-Xavier. (2017). Travail détaché : pour Emmanuel Macron, un enjeu politique plus qu'économique. *Le Figaro*, 22 octobre. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/10/22/20002-20171022ARTFIG00145-travail-detache-pour-emmanuel-macron-un-enjeu-politique-plus-qu-economique.php>. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 23 = Par Jean-Jacques Mevel et Service Infographie. (2017). Travail détaché : une bataille essentielle pour relancer l'Europe. *Le Figaro*, 22 octobre. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/10/22/20002-20171022ARTFIG00144-travail-detache-une-bataille-essentielle-pour-relancer-l-europe.php>. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 24 = CAILLAUD, C. (2017). Les professions réglementées contre un projet européen de carte électronique. *Le Figaro*, 30 novembre. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2017/11/30/20002-20171130ARTFIG00284-les-professions-reglementees-contre-un-projet-europeen-de-carte-electronique.php>. Consulté le 9 septembre 2022.

LF 25 = ZEMMOUR, E. (2018). Éric Zemmour: «Ce peuple polonais qui, à l'inverse de la classe politique française, refuse de se flageller...». *Le Figaro*, 9 février.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/2018/02/09/31002-20180209ARTFIG00054-eric-zemmour-ce-peuple-polonais-qui-a-l-inverse-de-la-classe-politique-francaise-refuse-de-se-flageller8230.php>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 26 = MEVEL, JEAN-JACQUES. (2018). Hongrie : Viktor Orban, le franc-tireur populiste qui défie l'Europe entière. *Le Figaro*, 22 février.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/international/2018/02/22/01003-20180222ARTFIG00324-hongrie-viktor-orban-le-franc-tireur-populiste-qui-defie-l-europe-entiere.php>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 27 = DENUIT, D. (2018). Sûreté nucléaire : le rapport Pompili est alarmiste, mais très contesté. *Le Figaro*, 5 juillet.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/07/05/20002-20180705ARTFIG00360-surete-nucleaire-un-rapport-alarmiste-mais-tres-conteste.php>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 28 = Éric De La Chesnais. (2018). Pompiers volontaires : «L'Europe doit adopter un texte spécifique à notre activité». *Le Figaro*, 11 novembre.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/11/11/01016-20181111ARTFIG00089-pompiers-volontaires-l-europe-doit-adopter-un-texte-specifique-a-notre-activite.php>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 29 = Le Figaro avec AFP. (2019). Les pompiers demandent la protection de l'engagement volontaire. *Le Figaro*, 6 mars.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2019/03/06/97001-20190306FILWWW00133-europeennes-pompiers-francais-et-allemands-demandent-la-protection-de-l-engagement-volontaire.php>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 30 = Fabrice Nodé-Langlois. (2019). L'Europe de l'Est, la Chine et les Gafa s'invitent dans les débats. *Le Figaro*, 17 mai.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/elections/europeennes/l-europe-de-l-est-la-chine-et-les-gafa-s-invitent-dans-les-debats-2019051>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 31 = Armelle Bohineust. (2019). L'UE protège-t-elle les droits des travailleurs français?. *Le Figaro*, 19 mai.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/social/l-ue-protege-t-elle-les-droits-des-travailleurs-francais-20190519>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 32 = Yves Thérard. (2020). «Pour Macron, c'est le moment ou jamais». *Le Figaro*, 24 juin.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/pour-macron-c-est-le-moment-ou-jamais-20200624>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 33 = Yves Thérard. (2020). Pour Macron, c'est le moment ou jamais. *Le Figaro*, 24 juin.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/blogs/thread/2020/06/pour-macron-cest-le-moment-ou-.html>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 34 = Jean-Loup Bonnamy. (2020). Quinze ans après, les leçons à tirer du Non au référendum de 2005. *Le Figaro*, 31 mai.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/quinze-ans-apres-les-lecons-a-tirer-du-non-au-referendum-de-2005-20200531>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 35 = Jean-Loup Bonnamy. (2021). Anniversaire du «Non» au référendum de 2005: retour sur un tournant historique. *Le Figaro*, 29 mai.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/anniversaire-du-non-au-referendum-sur-le-tce-retour-sur-un-tournant-historique-20210529>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 36 = Charles Sapin. (2020). Le jour où Philippe de Villiers a inventé le «plombier polonais». *Le Figaro*, 3 septembre.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/politique/le-jour-ou-philippe-de-villiers-a-invente-le-plombier-polonais-nbsp-20200903>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 37 = François-Xavier Bourmaud. (2021). La crise du Covid met l'Europe au centre du débat présidentiel. *Le Figaro*, 29 avril.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/la-crise-du-covid-met-l-europe-au-centre-du-debat-presidentiel-20210429>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 38 = Bertille Bayart. (2021). Bertille Bayart: «L'économie selon Éric Zemmour». *Le Figaro*, 7 décembre.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/vox/economie/bertille-bayart-l-economie-selon-eric-zemmour-20211207>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 39 = Hélène Bienvenu. (2021). Crise migratoire: la Pologne veut ériger une clôture de 180 km en 180 jours. *Le Figaro*, 34 novembre.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/international/crise-migratoire-la-pologne-veut-eriger-une-cloture-de-180-km-en-180-jours-20211124>

Consulté le 9 septembre 2022.

LF 40 = Max-Erwann Gastineau. (2021). Pologne: «Le droit européen doit-il prévaloir sur la souveraineté et l'identité de ses membres ?». *Le Figaro*, 12 octobre.

En ligne : <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/pologne-le-droit-europeen-doit-il-prevaloir-sur-la-souverainete-et-l-identite-de-ses-membres-20211012>

Consulté le 9 septembre 2022.

Resüme

„Kõnekujund „poola torumees“ prantsuse meedias“

Selles bakalaureusetöös analüüsin keelekujundi „plombier polonais“, eesti keeles „poola torumees“, teket ja hilisemat kasutust nii prantsuse meedias kui ka prantsuse keele kasutust laiemalt esindavas keelekorpuses, millesse kuuluvad kahe suure prantsuse meediaväljaande, Le Figaro ja Libérationi artiklid kahest ajaperioodist (vastavalt vormeli esialgne tekkimine ja hilisem kasutus). Lisaks ajalehtede korpusele kasutan töös veel SketchEngine'i veebikorpust aastast 2020 ja palju teoreetilist kirjandust, millele toetun ka analüüsis.

Antud väljend, mida võib nimetada ka diskursiivvormeliks, tekkis aastal 2005, mil Euroopa Liit soovis kehtestada kõigist uutest liikmesriikidest läände emigreeruvatele töötajatele lääne kohalikega samad töötingimused. Need plaanid leidsid Prantsusmaa ühiskonnas suurt vastukaja, seda nii parem-kui ka vasakpoolsete poliitikute seas, kellest esimesed olid vastu immigratsioonile ja teised muretsesid kohalike elanike töötingimuste pärast, ja tekitasid seega raevuka diskussiooni tööliste õiguste üle, millest sündis ka seesama paljuski stereotüüpidele ja eelarvamustele tuginev väljend.

Töö on jaotatud kahte mõttelisse ajaperioodi, vormeli algne teke ja selle hilisem kasutus, ning kolme peatükki, millest esimesed kaks käsitlevad vormeli tekkimise perioodi ja kolmas vormeli hilisemaid kasutusi. Töö esimene peatükk kirjeldab sündmusi, mis viisid olukorrani, millest tulenevalt vormel esmakordselt tekkis, lahkab vormeli tekkimise tagamaid ja analüüsib, miks ja kuidas see prantsuse meedias järjest enam kõlapinda leidis. Töö teine peatükk analüüsib esimesi vormeli kasutusi nii kahes prantsuse meediaväljaandes kui ka poolakate reklaamikampanias. Libérationis analüüsitud artiklid on valdavas enamuses mängleva stiiliga, kuid tugevalt Bolkesteini direktiivi vastuvõtmist toetavad ja on tihti kirjutatud ilmse sooviga inimesi mõjutada. Le Figaro oli stiililt tõsisem ja analüütilisem, aga artiklite fookus on sarnane, kui Libérationis. Töö kolmas osa analüüsib vormeli definitsioonist lähtudes selle hilisemaid kasutusi, seda, miks ja kuidas vormel endiselt ka peaaegu 20 aastat peale selle algset ilmumist keelde püsima on jäänud, seda, mida vormeli jätkuv kasutamine meile keele kõnelejate kohta üleüldisemalt ütleb ja näitab.

Vormelit defineeritakse lähtudes neljast kriteeriumist. Kinnisväljendiks olemise kriteeriumit kinnitab see, et vormel on tänaseks leitav nii sõnaraamatutes kui ka keelekorpuses ning on jätkuvalt kasutuses ajakirjanduses, sotsiaalse referendi kriteerium osutab vormeli mõttelist tähendust toitva probleemi jätkuvale olemasolule, poleemikakriteerium näitab kõnekujundi vastuolulist aktsepteerimist ühiskonnas ja diskursiivkriteerium täheldab, et vormelit kasutatakse üha uutest probleemidest rääkimisel, isegi kui ka seos algse tekkepõhjusega enam nii selge pole.

Kui enne teemasse süvenemist olin küllaltki kindlal veendumusel, et antud vormelit kasutatakse eelkõige Poolast rääkimiseks, siis tegelikult selgus töö käigus, et valdav enamus väljendi kasutajatest tarvitab seda eelkõige Prantsusmaa ühiskonna ja prantslaste endi probleemide üle arutlemiseks. Väljend on üldtuntud, kuid kerkib diskursuses sagedamini esile just siis, kui immigratsiooni või tööliste õigustega seotud teemad ühiskonnas taas relevantsemaks muutuvad, seda näiteks 2017. aastal, mil Macron rääkis oma valimislubadustes immigrantidest töölistest ja nende õigustest. Ometi ei piirdu kasutus immigratsiooniga, vormelit on rakendatud ka näiteks Brexitist või koroonaviirusest rääkimisel ja töös on välja toodud ja analüüsitud veel palju muid huvitavaid ja vägagi värvikaid näiteid.

Töö tegi kindlaks, et vormel „plombier polonais“ on prantsuse keeles leksikaliseerunud ja laialt kasutusel, seda on võimalik endiselt leida meediast, inimeste vahelisest suhtlusest, kuid ka näiteks erinevatest sõnaraamatutest. Ometi ei soovi kasutajad end vormeli tähendusega siduda, mõistes seda tihti hukka või distantseerudes sellest, selline suhtumine vormelisse aga ei tundu piiravat selle laialdast kasutust. Töö tõestab, et kui üks diskursiivvormel keeles piisavalt populaarsust kogub ja kinnistub, ei kao see sealt tõenäoliselt enam kuigi lihtsalt. Keele diskursiivne kasutus on väga keerukas ja peegeldab tihti inimeste või ka ühiskonna sügavamaid mõtteid ja ideid, eelarvamusi või ka pingeid, ning just seepärast peaks sarnaste väljendite kergekäelisele kasutamisele rohkem tähelepanu pöörama.

Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina, Tõiv Helm,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) minu loodud teose „La figure du plombier polonais dans la presse française“, mille juhendaja on Marge Käsper, reprodutseerimiseks eesmärgiga seda säilitada, sealhulgas lisada digitaalarhiivi DSpace kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.

2. Annan Tartu Ülikoolile loa teha punktis 1 nimetatud teos üldsusele kättesaadavaks Tartu Ülikooli veebikeskkonna, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace kaudu Creative Commons'i litsentsiga CC BY NC ND 3.0, mis lubab autorile viidates teost reprodutseerida, levitada ja üldsusele suunata ning keelab luua tuletatud teost ja kasutada teost ärieesmärgil, kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.

3. Olen teadlik, et punktides 1 ja 2 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.

4. Kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei riku ma teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse õigusaktidest tulenevaid õigusi.

Tõiv Helm

03.02.2023